LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 104 N° 41
7 AU 13 FÉVRIER 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE GENUINE
READ FRENCH

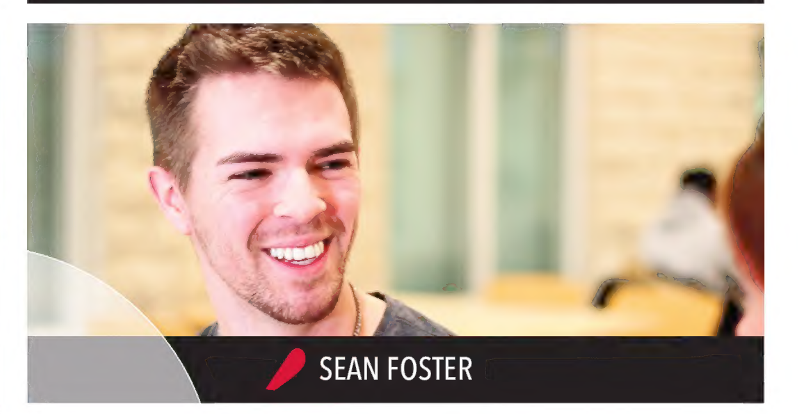

MARIE-CÉCILE ALVAREZ

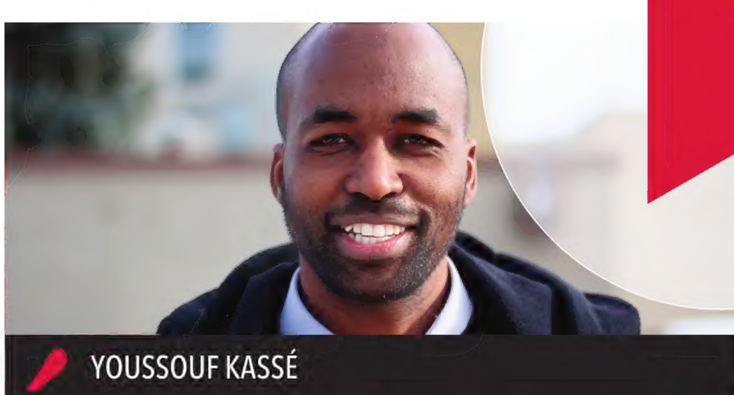

SORAYA BERRAHAL

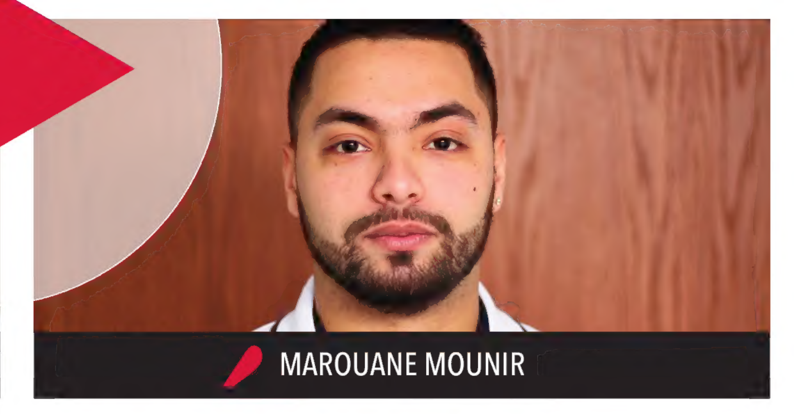

ERIC BOLLOU


ROXANNE BOUCHARD


MARIE JOYEUSE DUSABE

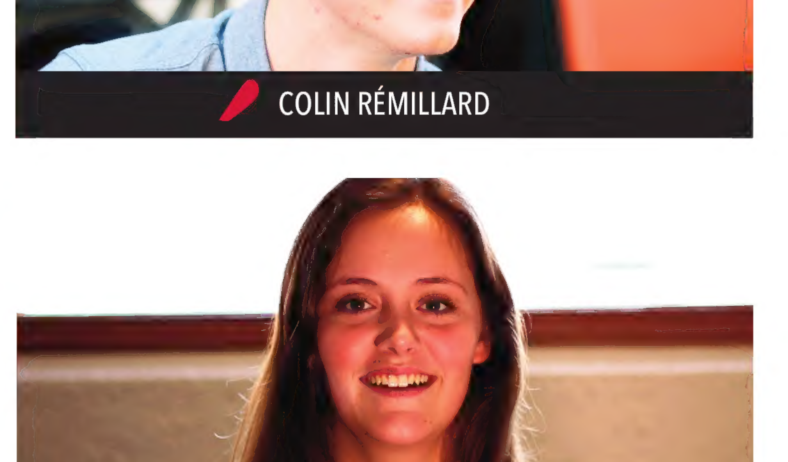

SEAN FOSTER


YOUSSOUF KASSÉ


MAROUANE MOUNIR

ACCENTUEZ-VOUS!

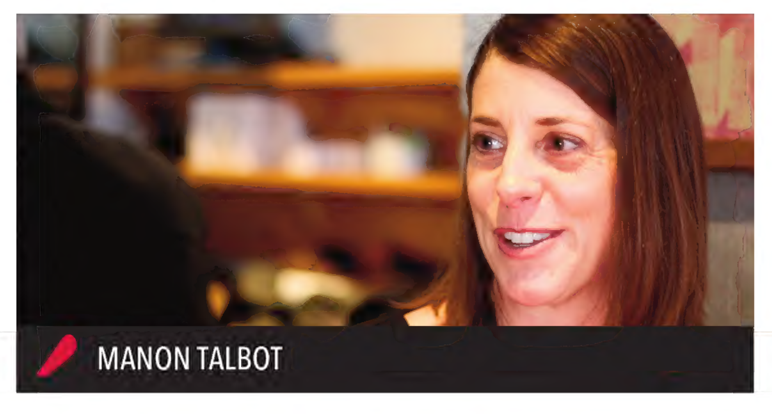
Au Manitoba, la francophonie est riche de sa diversité.


COLIN RÉMILLARD

Comme le disait le poète français Miguel Zamacoïs, « Avoir l'accent, c'est, chaque fois qu'on cause, parler de son pays en parlant d'autre chose! » Cette phrase résonne avec force dans notre province. Nous avons décidé de partir à votre rencontre, à la rencontre des accents qui font chanter le Manitoba.

Découvrez dès aujourd'hui notre série vidéo sur notre site web **www.la-liberte.ca**

| Pages 5 et 6


MANON TALBOT

ERIKA TETRAULT

LE BALEINIÉ





LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil... Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe...

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?

Définition de la semaine

[**Boulbos** *
(boul'-bô-s') n. m.
camion qui vous masque systématiquement le panneau sur l'autoroute.]

Le Baleinié, Dictionnaire des tracas, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets :
Catherine DULUDE | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | presse7@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Pour une société plus saine, il est essentiel de briser le cercle vicieux de l'anxiété

On estime qu'environ une personne sur cinq sera touchée par un trouble de santé mentale au cours de sa vie. Or, en leur donnant l'occasion, ces personnes peuvent participer et contribuer à la société.

Comme d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, l'Université de Saint-Boniface s'est dotée d'un service d'accessibilité aux études. Ce service vise à assurer que l'éducation soit accessible à tous.

Parmi les étudiants qui se prévalent de ce service, un nombre important sont aux prises avec un trouble d'anxiété. Or, l'anxiété sévère qui caractérise ce trouble interfère de façon significative avec les fonctions cognitives, comme la mémoire et la vitesse à laquelle le cerveau peut traiter l'information. En situation d'examen, par exemple, l'anxiété s'accapare des ressources mentales dont l'étudiant a besoin pour bien performer. Avec pour conséquence des échecs qui vont davantage alimenter l'anxiété.

Suite à une évaluation approfondie des besoins de l'étudiant, lorsque c'est nécessaire, des accommodements sont proposés. Par exemple, bénéficier de plus de temps pour écrire un examen ou avoir accès à une salle privée, de sorte à réduire les sources de stress entourant l'évaluation.

Ce genre d'accommodement augmente les chances que ces étudiants vivent des expériences de succès. En retour, ces succès stimulent le sentiment de confiance dans leurs propres capacités à réussir. Non seulement dans leurs études, mais ensuite dans leur travail, dans un emploi susceptible de les valoriser.

Le service d'accessibilité aux études représente un pas important vers l'inclusion. À mesure que les barrières s'effondrent, les personnes aux prises avec un trouble de santé mentale voient une société qui s'ouvre à elles, là où auparavant elles voyaient des portes se refermer.



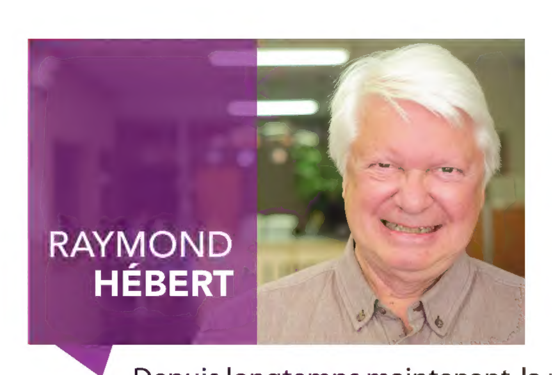
Par la musique, Winnipeg se démarque à travers le monde

À chaque année depuis 1992, Winnipeg se transforme en une oasis de la musique la plus aventureuse de notre époque. Pendant une semaine, le Festival de musique contemporaine de l'Orchestre symphonique de Winnipeg attire des plus grandes sommités internationales et nationales de la musique dite classique. D'où est venu ce phénomène qu'aucune autre ville en Amérique du Nord n'a réussi à imiter?

Lorsque le Conseil d'administration de l'Orchestre symphonique avait à choisir un nouveau chef d'orchestre en 1988, les compositeurs manitobains critiquaient sévèrement l'orchestre parce qu'il présentait rarement des œuvres contemporaines et presque jamais leurs propres œuvres. Comme président du Conseil d'administration et du comité de sélection, j'ai pris à cœur ce point de vue et la présentation de la musique contemporaine a été retenue comme un critère essentiel dans nos délibérations. En fin de compte, le comité a unanimement proposé la nomination de Bramwell Tovey qui, après une période de recherche et l'embauche d'un compositeur en résidence, a proposé le lancement d'un festival dédié à la musique contemporaine.

Dès ses débuts, le Festival a attiré un auditoire inattendu. Après 27 ans, il est encore très populaire, accueillant 2 000 personnes à chacune des deux premières soirées la semaine passée.

Les ténors du développement économique aiment discourir sur l'importance de la créativité pour assurer l'avenir de la province. Pendant une semaine, ils n'ont qu'à se rendre à la Salle du centenaire pour voir et entendre à quoi ressemble la créativité. Nulle part ailleurs ils trouveront un exemple plus convaincant de la créativité dont Winnipeg est capable.



La Chine, un astre en ascendance

Dans ma jeunesse, j'entendais mes aînés parler de temps à autre du « péril jaune ». Très tôt, je vins à comprendre que cette formulation raciste décrivait la crainte qu'un jour les Chinois domineraient le monde strictement par la croissance de leur population.

Depuis longtemps maintenant, la menace démographique s'est estompée. Mais voilà qu'aujourd'hui la Chine est en voie de devenir la plus importante puissance économique au monde. Selon les prévisions, l'économie de l'Empire du Milieu dépassera celle des États-Unis d'ici quelques années.

Alors que le président Trump critique ou abandonne les ententes de libre-échange partout dans le monde, la Chine poursuit tranquillement un programme d'expansion économique sur l'ensemble de la planète. Elle le fait parfois en prêtant des fonds, prenant alors en garantie des infrastructures critiques. Parfois, elle achète tout simplement ces infrastructures à des pays en détresse financière. Ainsi, le Pirée, le port légendaire d'Athènes, appartient maintenant à la Chine. La Chine, par le biais de sociétés d'État d'apparence capitaliste, mais en réalité sous la férule du Parti communiste chinois, s'installe ainsi un peu partout en Asie, en Afrique, en Amazonie, et même au Canada. Pendant ce temps, le système politique américain est perpétuellement en chaos.

Au Canada, la Chine a signifié son intention d'acheter la compagnie de construction géante Aecon, qui œuvre dans un secteur économique stratégique. Or, 63 % des actions de la société chinoise qui désire s'en porter acquéreur appartiennent à l'État chinois. Le gouvernement canadien doit à tout prix bloquer cette acquisition par les communistes chinois.

(Suite et fin de cette chronique la semaine prochaine.)

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Éducation française ou canadienne?

Les discussions en cours pour (on l'espère) arriver à une sortie de crise honorable afin de remettre le Bureau de l'éducation française sur les bons rails fournissent une bonne occasion pour, notamment, réfléchir sur la pertinence de l'adjectif qui qualifie ce Bureau.

Mais avant de se pencher sur l'adjectif « française », arrêtons-nous d'abord sur la pertinence du mot « Bureau ». Il va nous permettre de souligner d'emblée l'importance de procéder à des ajustements de vocabulaire quand vient le temps de consacrer une évolution historique.

Lorsqu'en 1970 le gouvernement néo-démocrate d'Ed Schreyer passe la Loi 113 qui redonne la possibilité d'enseigner non seulement *du français*, mais *en français*, tout reste à faire sur le plan pédagogique. Au ministère de l'Éducation est mise en place dès 1971 une cellule chargée d'élaborer un programme pour enseigner en français. Elle est baptisée « Section française ». À l'époque, on milite pour des « écoles françaises ». Personne ne penserait à « écoles françaises de France ».

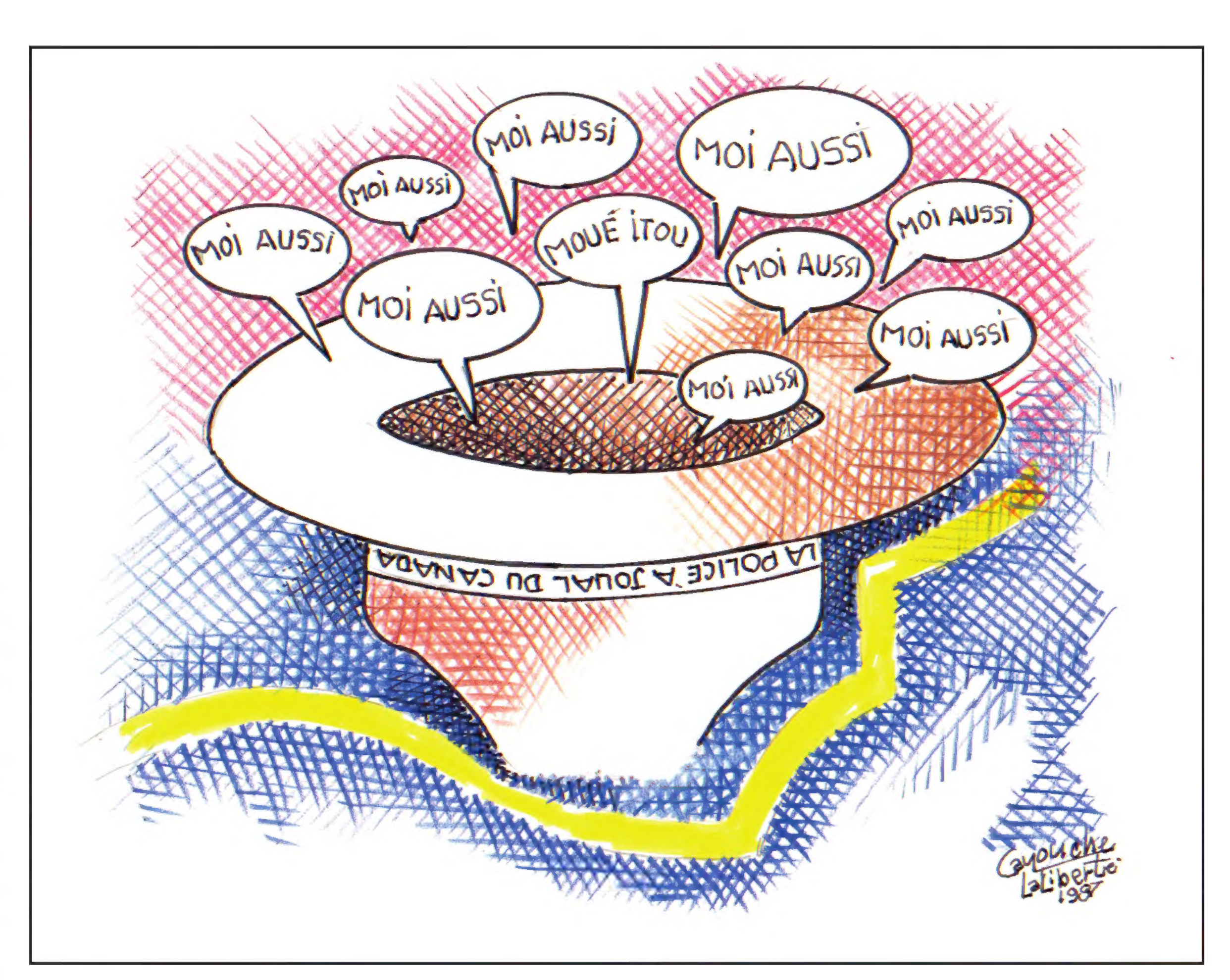
C'est le mot « Section » qui fait un peu étriqué. Pour asseoir le sérieux du travail effectué par les pédagogues, en 1974 on rebaptise la cellule « Bureau de l'éducation française ». En bref, BEF. Un « coordonnateur » en a la charge. C'est un haut fonctionnaire québécois, Olivier Tremblay, qui relève directement du sous-ministre, Lionel Orlikow. Bras droit du ministre de l'Éducation, Orlikow et ses alliés réussissent en 1976 à conférer une légitimité supplémentaire au Bureau de l'éducation française en plaçant à sa tête un « sous-ministre adjoint ».

Or, au ministère de l'Éducation, un sous-ministre adjoint s'occupe au moins d'une « Division ». Le Bureau acquiert le statut de Division en 1983, à la création d'une quatrième « direction » au sein du BEF, la Direction des ressources éducatives françaises, la DREF. Mais à ce moment-là, on nage en pleine crise de la constitutionnalisation avortée de services gouvernementaux en français. La dernière des préoccupations aurait alors été de changer le nom de « Bureau de l'éducation française » à « Division de l'éducation française ». D'ailleurs pourquoi risquer de faire des vagues? Il y a déjà assez de fonctionnaires anglophones qui avalent mal l'existence même du BEF.

Lorsque finalement les luttes juridico-politiques d'un groupe de parents archi-motivés ont permis la naissance en 1994 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), le sens de l'adjectif « français » avait évolué. Les écoles dont la DSFM avait la responsabilité étaient de moins en moins vues comme des « écoles françaises », mais plutôt des « écoles francophones », voire des « écoles franco-manitobaines ». Au ministère de l'Éducation, les équipes chargées de développer des programmes scolaires pour les écoles francophones et d'immersion œuvraient cependant toujours au BEF.

Le BEF a continué de faire sans vagues son travail jusqu'à l'automne 2017, lorsque le culte de la réduction des dépenses publiques cher au gouvernement Pallister a entraîné l'élimination du poste de sous-ministre adjoint chargé de la « Division du Bureau de l'éducation française ». Aux yeux du gouvernement, une réorganisation mineure. Aux yeux des personnes clés dans le monde de l'éducation en français, un non-sens. Le ministre de l'Éducation a accepté qu'un comité réexamine le dossier.

Souhaitons bien sûr que la raison prévale pour préserver l'intégrité et l'autorité d'une des pièces essentielles du dispositif éducatif en français. Souhaitons aussi que le BEF actualise enfin son nom, qu'il se présente à la mesure de l'enjeu réel : *le bilinguisme fonctionnel d'une autre génération, le projet canadien par excellence.* Si la jeunesse d'ici allait enfin à l'école canadienne, ne serait-il pas juste que les programmes scolaires soient officiellement pensés par une « Division de l'éducation canadienne »?



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

L'importance du sport au féminin, mais attention aux abus

Madame la rédactrice,

À la veille de l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver à PyeongChang en Corée du Sud, il serait bon de réfléchir sur le rôle du sport chez les femmes et jeunes filles. Bien sûr, nous souhaitons que nos athlètes féminines canadiennes continuent à se démarquer.

Lors de la Coupe mondiale féminine tenue dans cinq villes canadiennes en 2015, nous avions amorcé une discussion sur les enjeux dans le sport féminin. Nous reconnaissions le rôle particulier des sports dans la quête à l'équité hommes-femmes. Nous dénoncions les pratiques discriminatoires au niveau des habits, des reportages, de la valeur des prix respectifs, des salaires des entraîneur(e)s, etc. Mais nous reconnaissions aussi que le sport pouvait être un moyen de développement et d'épanouissement personnel formidable.

Ainsi dans certains pays qui ne reconnaissent pas la valeur intrinsèque de la femme et de la jeune fille, le sport peut même être une voie vers la quête de droits humains. Cependant, bien que je faisais l'éloge et la promotion des sports au féminin, je me souciais aussi des risques accrus à la santé. Qu'il s'agisse de blessures physiques, ou de pressions psychologiques qui visent des rendements supérieurs, le dépassement personnel, etc.

Mais il y avait encore d'autres risques! J'ai été estomaquée par les récentes dénonciations d'abus sexuels sur de jeunes athlètes. Dans le cadre de ma profession à la protection de la jeunesse, j'avais été exposée à la question des abus sexuels. Mais je ne soupçonnais pas autant d'abus dans la sphère sportive. Je pense notamment aux témoignages des 150 jeunes femmes qui ont mené à la condamnation de l'ex-docteur Larry Nassar, l'expert conseil médical chargé des jeunes athlètes de l'association nationale USA Gymnastics. Heureusement que depuis les campagnes #moiaussi et # timesup, de nombreuses survivantes se sont prises en main et ont dénoncé leur exploitation sexuelle, dans l'espoir d'être crues cette fois.

Pas étonnant que nous entendons aussi chez nous au Canada des dénonciations d'entraîneurs aussi bien que de médecins à qui on a confié le bien-être de jeunes.

Comment confier son enfant à des professionnels dans un contexte pareil? Comme conseillère à la protection de la jeunesse, je recommandais aux parents de prendre des précautions de base en vérifiant les antécédents de ces professionnels. Sachez que ceux qui ont des mauvaises intentions à l'égard des enfants et des jeunes prennent les grands moyens pour « apprivoiser leurs proies ». Ces gens-là planifient à long terme leurs démarches. Ils sont très habiles à se faufiler progressivement dans des situations ou des postes où ils seront au contact de jeunes personnes vulnérables.

Nous encourageons tout parent à utiliser comme stratégie dissuasive ***devant*** la personne à qui on confie le soin de notre enfant une phrase du genre : *Tu me raconteras tout ce qui se passera en mon absence, ma chérie/mon chéri!* Et devant notre ado : *Tu me diras comment ça s'est passé, ma grande/mon grand!* Témoigner, exprimer clairement l'existence d'une forte relation parent-enfant est en effet un moyen susceptible de décourager les malfaiteurs de poursuivre leurs projets malsains. En cette période incroyable que nous traversons, soyons vigilants et croyons nos jeunes!

Gisèle Saurette-Roch
Réseau action femmes MB
Le 31 janvier 2018

ACTUALITÉS

ACCENTUEZ-VOUS!



▶ Lumière sur la discrimination liée au langage

Préjugés sur les accents : l'impact sur notre identité

Témoin des cultures régionales, héritage des parents et grands-parents, un accent est donc bien plus qu'une simple façon de prononcer une langue. Mais qu'advient-il lorsque nos intonations particulières deviennent des barrières dans notre quotidien? Nathalie Freynet, doctorante en psychologie clinique à l'Université d'Ottawa, en a étudié les conséquences.





VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Les francophones en situation minoritaire au Canada, discriminés par d'autres francophones à cause de leur accent? C'est l'une des observations faites par Nathalie Freynet, qui a consacré deux études sur cette forme de stigmatisation encore peu connue du grand public, mais dont les répercussions sur les individus sont réelles.

« Un accent communique des informations sociales sur une personne. Par exemple, l'accent dit beaucoup sur sa provenance géographique. Et des préjugés y sont rattachés. On aura tendance à attribuer à cette personne certaines caractéristiques. »

Elle travaille actuellement sur une troisième étude sur le sujet.

« Mon étude vise surtout à montrer l'impact de cette stigmatisation. Et s'il y a, par exemple, des conséquences sur le bien-être, l'identité ou encore la confiance langagière de la personne.

« Pour la première étude, j'avais fait des entrevues avec une quarantaine de francophones. Des gens qui ont le français comme langue maternelle, et d'autres qui ont le français comme langue seconde. De partout au Canada. Je voulais d'abord voir si la stigmatisation des accents dans le cas du français était une réalité. »

Son travail a non seulement mis en lumière que cette forme de discrimination existe bel et bien, mais aussi comment elle se manifeste, et les conséquences personnelles chez les personnes interrogées.

« Les personnes se sentaient comme si leur identité francophone avait été niée, ainsi que leurs aptitudes en français. Un exemple : lorsqu'on parle en français avec un Québécois ou quelqu'un qui parle clairement français, et que la personne passe à l'anglais parce qu'elle juge qu'on ne parle pas assez bien, ou mal, le français. Certains se sont même entendu dire qu'ils étaient anglophones. »

Au cours de ses études, Nathalie Freynet a remarqué que ces idées préconçues liées au langage touchaient principalement les francophones en situation minoritaire et les allophones qui ont le français comme langue seconde. Cependant, la chercheuse note que les individus percevaient différemment leur propre accent.

« Les anglophones avaient tendance à dire que leur accent était le reflet de leur identité canadienne. Une identité bilingue. Tandis que pour les francophones, leur manière de parler est liée à leur identité francophone, surtout régionale, par exemple les Franco-Manitobains et les Fransaskois. »

S'ils font face aux mêmes préjugés, allophones et francophones en situation minoritaire ne réagissent pas de la même façon.

« La réponse des francophones est de s'affirmer, et de continuer à parler en français, même lorsque la personne passe à l'anglais. Pour les anglophones, la façon la plus commune de répondre à ces expériences est plutôt d'éviter les situations où ils doivent parler le français. »

Des comportements qui ont ensuite un impact sur l'identité et le bien-être de ces individus, comme Nathalie Freynet l'a observé.

« Certaines personnes disaient que ça touchait la confiance qu'ils avaient dans leur langue. Ils se sentaient moins francophones. Parce que si on vous dit que vous n'êtes pas francophone, vous pouvez finir par le croire. »

Dans d'autres cas, leur façon de parler va avoir un impact sur leur accès à l'emploi et dans leurs activités sociales.

« Dans le monde du travail, on peut avoir l'impression qu'on se fait fermer des opportunités à cause de son accent. Ou encore qu'on a du mal à connecter avec ses collègues, comme s'il y avait une barrière langagière entre nous. Une impression qu'on retrouve parfois aussi dans nos amitiés. Comme par exemple, recevoir des commentaires implicites sur la façon dont on parle. »



photo : Gracieuseté Nathalie Freynet

Les préjugés vis-à-vis des accents francophones ont-ils des répercussions sur les personnes touchées? Nathalie Freynet, doctorante en psychologie à l'Université d'Ottawa, étudie le phénomène.

Ce phénomène de discrimination sur la manière de parler le français trouve une résonance dans d'autres études menées à travers le monde.

« Aux États-Unis, des études ont montré que l'accent du sud du pays est souvent perçu comme un accent moins intelligent, moins capable d'accomplir des choses, mais plus chaleureux. En Angleterre, d'autres études montraient qu'on percevait les personnes avec un accent plus tonique comme plus intelligents. »

À ce jour, le phénomène demeure peu connu du grand public.

« Je pense que ce serait bien qu'il y ait des politiques en place, pour que le public soit plus conscient de l'impact de ces préjugés. C'est normal d'en avoir, mais c'est important de faire prendre conscience aux gens des conséquences que ça peut avoir sur l'identité des autres.

« Il y a différentes façons de prononcer les mots. Ça ne veut pas forcément dire que les gens sont moins capables de parler français. Ça veut juste dire que ça prend une autre forme. »

« Tout le monde a un accent. On dit parfois que l'accent ne vient pas de la bouche, ou du cœur, mais de l'oreille de celui qui écoute. »

VOIR TÉMOIGNAGES EN PAGE 6.

ACCENTUEZ-VOUS!

Rendez-vous sur notre Web pour l'émission Accentuez-vous!

▶ L'accent franco-manitobain sur les ondes

Vincent, Monique et le moule radio-canadien

Ils ont grandi au Manitoba et débuté ensemble à CKSB en 1988. Mais ils ont pris deux chemins différents pour parler au micro. Vincent Dureault a conservé son accent. Monique LaCoste a travaillé le sien, afin qu'il soit plus neutre. Les deux discutent l'importance de la langue française employée « en ondes ».

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Radio-Canada c'était, pendant longtemps, une façon unique de prononcer le français. Vincent Dureault, petit gars de Fannystelle, 27 ans derrière le micro de CKSB, en témoigne.

« Radio-Canada a créé son accent. Quand on entendait parler quelqu'un, on pouvait deviner qu'il travaillait à Radio-Canada. Il y avait une façon de parler propre aux annonceurs. »

« L'idée était d'avoir un son uniforme, d'un océan à l'autre, pour que l'auditeur puisse s'identifier aux animateurs. Comme ça, quand il allume son poste, l'auditeur sait qu'il écoute Radio-Canada. Ce qui voulait dire que tout le monde devait grasseyer les *R*, et ne pas les rouler, comme je le fais. »

À son arrivée à l'antenne en 1988, l'ancien animateur de *Chute libre* raconte qu'entendre des intonations locales était chose rare. Et que certaines recommandations étaient faites sur la façon de s'exprimer au micro.

« Il y avait un code de prononciation, pour certains mots et certains termes. On avait aussi des cassettes pour se familiariser avec ces mots. Comme par exemple, *Calgary* [à l'anglaise] et pas *Calgary*, avec un R roulé. Pourtant, on dit *Calgary* avec un R roulé au Manitoba. »

Vincent Dureault note cependant que son accent est peut-être la raison pour laquelle il a été embauché. « À la fin des années 1980, Radio-Canada tentait de briser le moule. Je suis arrivé au moment où l'accent "neutre" devenait moins important. Je parlais comme les Manitobains parlent. On espérait que les Manitobains s'identifieraient davantage à moi. »

Quoiqu'il en soit, il n'était pas décidé à mettre son accent manitobain au placard. « J'ai écouté les cassettes, mais je n'ai pas mis en pratique. Je pense, surtout à la radio, qu'il faut être soi-même, pour que ta personnalité puisse percer. »

L'ancien radio-canadien insiste sur le fait que l'important n'était pas tant l'accent que la qualité du français. Et qu'une diversité d'accents, à la radio, vient refléter celle de la communauté francophone.

« Aujourd'hui on reconnaît des accents du Canada, d'Afrique, d'Europe. De partout finalement – et bien plus qu'avant. Et c'est une bonne chose. Si on veut ouvrir les frontières de la francophonie au Manitoba, il faut encourager cette diversité des accents. »

Celle avec qui Vincent Dureault a partagé le micro pendant plusieurs années, Monique LaCoste, souligne qu'à ses débuts la radio cherchait plus de variété dans les accents. « En 1988, René Fontaine [directeur de CKSB à l'époque] voulait qu'on entende davantage de voix franco-manitobaines. »

Mais pour elle, l'accent franco-manitobain était plus difficile à assumer en ondes. Elle évoque « une pression » :

« On parle beaucoup d'insécurité linguistique ces jours-ci. C'est quelque chose que j'ai connu. Parce que j'étais une jeune Franco-Manitobaine de 22 ans, qui parlait comme tous les autres Franco-Manitobains. Des collègues et des auditeurs se plaignaient régulièrement du français à l'antenne, qu'ils n'estimaient plus à la hauteur. »

Pour autant, celle qui était bien connue dans le milieu artistique, ne s'est pas découragée.

« Ce que ça a fait chez moi, c'est allumer une espèce de feu : *Je vais vous montrer qu'on peut être une Franco-Manitobaine et qu'on peut être à la hauteur et rester soi-même, tout en respectant les normes en place.* »

Elle a alors décidé de suivre une formation au Québec, à l'école de radio et de télévision Promédia, où des cours d'élocution étaient dispensés.

« J'ai passé six mois à Montréal, avec un stylo dans la bouche. On faisait des exercices de diction du lundi au vendredi. C'était intense. Parce que c'était tellement difficile de foncièrement changer la mécanique de mon langage. Je voulais rester moi-même, je voulais rester naturelle. Et ça ne m'apparaissait pas du tout naturel. Au début, j'ai eu l'impression de jouer la comédie. »

Monique LaCoste considère pourtant aujourd'hui avoir obtenu une formation « extraordinaire », qui lui a ouvert de nombreuses portes.

« Quand je suis revenue, je me sentais plus à l'aise. Ça me venait naturellement de grasseyer les R. C'est une gymnastique physique et mentale. »

« J'ai été annonceuse aux Jeux Olympiques de Vancouver, et je n'aurais pas eu ce projet-là si mon français n'était pas vu comme un français plus international. Les gens me demandent souvent d'où je viens; ils ne parviennent pas à cerner l'origine de mon accent.

« Avoir un accent avec lequel je suis moins victime de discrimination, et que je puisse quand même être perçue comme une femme d'ici qui vit sa francophonie de façon authentique, voilà ce que je crois avoir accompli. »





Les anciens animateurs de *Chute libre* à CKSB, Vincent Dureault et Monique LaCoste, racontent comment ils ont vécu la politique linguistique radio-canadienne à la fin des années 1980.

photos : Valentin Cueff

Le français radio-canadien décrypté

Directeur de CKSB au moment où Vincent Dureault et Monique LaCoste sont arrivés en ondes, René Fontaine explique que « l'accent radio-canadien » était une politique implicite, et non un règlement. « On cherchait seulement des gens qui pouvaient se faire comprendre, et des voix reconnues ici. Des personnes qui connaissaient le milieu franco-manitobain ».

Il se rappelle néanmoins d'une liste de lieux, qui devaient être prononcés d'une certaine manière. « Il y avait une prononciation suggérée. Pas un accent en particulier ».

Guy Bertrand, responsable linguistique à Radio-Canada, évoque une évolution progressive de l'intonation unique vers un « relâchement de la langue ». Il explique en partie cette uniformisation du langage à la radio par ses débuts : « Quand Radio-Canada a commencé en 1936, la radio publique était un secteur où tout était à faire. Il fallait un niveau de langue de bonne tenue, une langue exemplaire. On s'inspirait des prêtres, par exemple, qui savaient s'exprimer en public. Certes dans un français qui n'était pas vraiment naturel. »

L'auteur des fameuses capsules linguistiques ajoute que le français radio-canadien, parfois jugé élitiste, était alors nécessaire pour rejoindre un maximum de Canadiens. « On voulait que tout le monde comprenne, d'où le langage plus châtié, plus articulé. »

« Le gros défi de Radio-Canada actuellement est d'avoir une langue exemplaire, et en même temps d'être capable de toucher des personnes qui souhaitent avoir une plus grande familiarité en ondes. »

Et vous, vous le dites comment?
Dans notre nouvelle émission
« ACCENTUEZ-VOUS! »,
Marie Berckvens va à la rencontre
des nombreux accents français du Manitoba.
Retrouvez les vidéos sur LA-LIBERTE.CA!



▶ Écoles rurales en pleine croissance

DSFM : l'importance des classes portatives

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) a demandé six nouvelles classes portatives à la Province pour répondre à la hausse d'inscriptions scolaires en région. La raison? Surtout les inscriptions en maternelle.




redaction@la-liberte.mb.ca

Si la Commission des finances des écoles publiques approuve la demande du 31 janvier de la CSFM, six écoles de la Division scolaire franco-manitobaine auront une classe portative d'ici janvier 2019.

À une exception, les établissements concernés se trouvent dans des communautés rurales qui ont connu une importante croissance démographique : l'École Lagimodière (Lorette); l'École Gabrielle-Roy (Île-des-Chênes); l'École La Source (base militaire de Shilo); l'École Sainte-Agathe et l'École Saint-Joachim (La Broquerie). Pour sa part, l'École communautaire Gilbert-Rosset (Saint-Claude) souffre d'un manque d'espace chronique depuis son ouverture en 1997.

Serge Bisson, le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier de la DSFM, précise que dans la plupart des cas le besoin de classes portatives s'explique par une hausse d'inscription à la maternelle : « Les plus jeunes cohortes augmentent. En janvier, l'École Gabrielle-Roy a déjà reçu une trentaine d'inscriptions pour la maternelle. Ça veut dire deux classes. »

Le scénario est semblable ailleurs. « À l'École Lagimodière, il y a déjà 25 inscriptions à la maternelle. L'école va bientôt manquer d'espace. L'École La Source a déjà 22 inscriptions à la maternelle. Dès septembre, cette école aura au moins 184 élèves. Elle en compte 167 à présent. Toutes les salles de classe seront occupées. »

À Sainte-Agathe, chaque année une quinzaine de jeunes entrent en maternelle. « La croissance est plus petite qu'à Lorette, mais elle est constante. Il faut des locaux supplémentaires. En septembre, l'école sera obligée de se servir de la salle de musique comme salle de classe. »



Serge Bisson : « Les portatives ont beaucoup évolué au fil des années. À environ 800 pieds carrés, elles sont spacieuses. On ne s'y sent pas encabané. »

photo : Daniel Bahuaud

À Saint-Claude, note Serge Bisson, le besoin est « criant ». « L'École Gilbert-Rosset nous fait une demande à tous les ans, puisque l'école a toujours manqué d'espace. Il y a déjà quatre portatives, dont une sert de bibliothèque et salle de classe pour les cours enseignés à distance. Les trois autres portatives ont été divisées en deux, pour créer six petites salles de classe. »

La DSFM saura en mars ou en avril si sa demande de portatives sera acceptée. Serge Bisson détaille le processus : « Les inspecteurs de la Commission des finances des écoles publiques doivent d'abord visiter les écoles pour faire un constat des conditions d'enseignement. Il se peut que la Province approuve toutes, ou encore seulement une partie de nos demandes. »

Une fois approuvées, les classes portatives doivent être construites, transportées et installées.

« Si on a de la chance, il est possible qu'une portative soit disponible pour la rentrée de septembre 2018. Généralement, ça prend plus de temps. On a l'habitude de les installer en janvier. »

Des portatives de plus en plus permanentes

Le recours aux classes portatives est de plus en plus fréquent au Manitoba. Et semble en passe de devenir une solution à long terme à la carence d'espace dans les écoles.

Serge Bisson, directeur général adjoint de la DSFM : « En demandant des portatives de la Province, on pense aux cinq prochaines années. En théorie, ces installations sont censées être temporaires. Il faut dire que ces structures ont beaucoup évolué au fil des années. À environ 800 pieds carrés, elles sont spacieuses. On ne s'y sent pas encabané. Et elles sont munies d'un système de chauffage électrique intégré. »

Une portative coûte environ 250 000 $. Chaque année, la Province en construit entre 20 et 40, souvent à Blumenort et à Winkler.

« Ça prend un autre 100 000 $ pour préparer la base, obtenir les permis pour transporter la structure, l'installer et brancher l'électricité. La DSFM assume initialement ces frais, qui sont ensuite remboursés par la Province. »

▶ Une opportunité historique à Saint-Norbert

Les avantages d'une culture politique bilingue

Saint-Norbert serait-il mieux desservi par un conseiller municipal bilingue? C'est ce que croient le conseiller de Saint-Boniface Mathieu Allard et le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital, Daniel Vandal. Pour eux, il est temps de créer une culture politique d'un bilinguisme qui irait de soi.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Proposée en novembre 2017, la nouvelle carte électorale de Winnipeg entrera en vigueur le 1er septembre, juste à temps pour les prochaines élections municipales, qui se tiendront le 24 octobre 2018.

Le 28 janvier, la conseillère municipale de Saint-Norbert Janice Lukes a annoncé qu'elle souhaitait être réélue, mais dans le nouveau quartier électoral de Waverley West.

Pour Mathieu Allard, le vide politique créé par le départ annoncé de Janice Lukes à Saint-Norbert est « une occasion historique pour faire élire un conseiller bilingue ».

« Selon le recensement de 2011, près de 20 % des résidents de la nouvelle circonscription sont bilingues. C'est une forte proportion linguistique. Le nouveau quartier comprend non seulement le quartier historique de Saint-Norbert, où 32 % des résidents sont bilingues, mais aussi les quartiers où près d'un cinquième des gens parlent français : Dakota Crossing, River Park South, Normand Park et Fort Richmond. Saint-Norbert a désormais trois écoles de la DSFM et quantité d'écoles d'immersion. En ce sens, il ressemble beaucoup à Saint-Boniface. »


Janice Lukes : « Un conseiller municipal peut être unilingue anglophone à Saint-Norbert. L'essentiel est d'être conscient de l'importance du bilinguisme et de faire la promotion du bilinguisme au sein du Comité Riel et avec des groupes comme Entreprises Riel. »

photo : Daniel Bahuaud

D'où le potentiel de créer une culture politique qui mette en valeur le bilinguisme.

Mathieu Allard : « À Saint-Boniface, personne ne questionne la valeur et l'intérêt des politiciens bilingues, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral. C'est normal, voire même attendu, que les candidats soient bilingues. Ceux qui ne le sont pas ne se font pas élire. »

Daniel Vandal voit la situation du même œil. « Sur le plan fédéral, si un candidat à Saint-Boniface/Saint-Vital ne parle pas français, il a un désavantage politique sérieux. Lorsque je fais du porte-à-porte, une personne sur cinq me parle en français.

« C'est plus ou moins la même situation sur le plan municipal. Quand j'ai été conseiller de Saint-Boniface, de 1995 à 2004, et encore de 2006 à 2015, il y a rarement eu des unilingues francophones. Franco Magnifico n'a duré que deux ans. »

« Cela dit, faut-il forcément être bilingue? Un candidat a également besoin d'une diversité d'expérience pour être crédible. »

Un point de vue que partage Janice Lukes. « Je ne suis pas bilingue. Mes prédécesseurs John Angus et Justin Swandel étaient unilingues anglophones. Ils ont fait du travail formidable. Et ils étaient très sensibles au bilinguisme. »

Pour sa part, Brian Mayes, le conseiller de Saint-Vital, a pris l'initiative d'apprendre le français. « Au niveau provincial, la députée de Riel, Rochelle Squires, fait un effort semblable. Le français est un atout, c'est sûr. Et c'est clair que le bilinguisme serait un atout au sein du Comité Riel, où siègent les conseillers de Saint-Boniface, Saint-Vital et de Saint-Norbert. Par contre, je ne suis pas prêt à tenir mordicus au bilinguisme. Ça pourrait empêcher des candidats anglophones très capables de se présenter. Mais le fait même qu'on discute de l'importance du bilinguisme est signe que la culture politique à Saint-Vital et Saint-Norbert évolue dans une direction favorable pour la francophonie. »

Un candidat bilingue potentiel

Sachit Mehra, homme d'affaires et restaurateur bilingue, s'est présenté à Saint-Norbert en 2014, année où Janice Lukes a remporté la course.

« J'ai eu de très bons résultats. Au point où je songe à me présenter cet automne dans le nouveau quartier de Saint-Norbert. Je crois que ce serait très bon que Saint-Norbert soit représenté par un bilingue. Surtout que le quartier a désormais des sections de Saint-Vital. Je suis sensible à la culture francophone, ainsi qu'au caractère historique de Saint-Norbert et Saint-Vital.

« Cela dit, faut-il forcément être bilingue? Un candidat a également besoin d'une diversité d'expérience pour être crédible. »

À lire l'article *Le parcours très canadien de Sachit Mehra* dans ***La Liberté*** du 11 au 17 janvier 2017.

Gabor Csepregi et Mgr LeGatt évoquent le premier évêque de Saint-Boniface

Deux éclairages sur Mgr Provencher

2018 marque le 200e anniversaire de l'arrivée à la Rivière-Rouge de Joseph-Norbert Provencher, le père du diocèse de Saint-Boniface. Dans la société laïcisée de 2018, comment aborder les contributions de cet homme d'Église?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


Gabor Csepregi, recteur de l'Université de Saint-Boniface.

Mgr Albert LeGatt, archevêque de Saint-Boniface.

Archives La Liberté

La perspective de Gabor Csepregi, recteur de l'USB :

« Provencher a joué un rôle vraiment important »

Une institution universitaire doit s'inspirer de son passé, tout en étant de son temps.

Cette année, l'Université de Saint-Boniface fête un 200e. Que fêtons nous au juste? Je ne crois pas qu'on puisse parler de la fondation du Collège de Saint-Boniface. En 1818, Provencher s'est simplement mis à instruire des garçons pour les former pour l'Église.

En 2018, on peut cependant célébrer les débuts de l'éducation en français sur ce territoire qui allait devenir le Manitoba. On peut reconnaître l'enthousiasme, la passion, la ténacité et la débrouillardise de Provencher, qui a travaillé d'arrache-pied pour établir les bases de l'éducation en français.

Provencher a donc joué un rôle vraiment important. Dès les années 1830, sous son égide, l'enseignement en français devenait plus sérieux, plus organisé. Et en 1855, grâce à son successeur Mgr Taché, un premier Collège de Saint-Boniface est construit. L'institution s'incorpore en 1871 et en 1877, est elle co-partenaire dans la création de l'Université du Manitoba.

Ensuite il y a les jésuites, qui arrivent en 1885. Ils ont enseigné pendant 85 ans. On sent encore leur présence, en sourdine. Ces hommes d'Église engagés respectaient toutes les facettes de l'intelligence humaine. Ils ont fondé une bibliothèque. Ils ont insisté sur la rigueur, la capacité de débattre les idées, au point parfois de remettre aux étudiants des livres mis à l'Index par l'Église.

En 2018, on peut célébrer cette ouverture d'esprit, et reconnaître qu'elle est le legs d'une époque plus croyante. Une époque qui remonte à Provencher.

La perspective d'Albert LeGatt, Archevêque de Saint-Boniface :

« Nous sommes tous héritiers de Provencher »

Aux Manitobains de 2018 qui ne sont pas tous des gens d'Église, on peut certainement parler de Provencher l'éducateur.

Pour le premier évêque de Saint-Boniface, l'éducation était d'une importance capitale. Il voulait assurer l'avenir des Métis, des Canadiens français et des Autochtones.

Bien sûr, à sa manière. Provencher était un homme de foi. Et quand il est arrivé à la Colonie de la Rivière-Rouge, la foi, l'éducation et le français participaient d'une même réalité. Si en 2018 on fait un partage différent, on scinde ces trois valeurs, il faut se rappeler que leur unité a tenu pendant un bon 150 ans.

Les religieux, les religieuses et les laïcs de foi ont enseigné le français dans les écoles paroissiales. Ces gens étaient animés par le dicton *Qui perd sa langue, perd sa foi. Qui perd sa foi, perd sa langue.*

Cette vision faisait largement consensus. Elle n'était pas imposée sur des laïcs par une église cléricale. Au contraire, il a prévalu une étroite collaboration entre religieux et croyants. Ensemble, ils ont créé les institutions qui, laïcisées, perdurent. Comme la SFM, la Société historique de Saint-Boniface, voire même *La Liberté*.

On peut affirmer, sans exagération, que le désir d'éducation de Provencher a été et reste porté par les Franco-Manitobains et même tous les Manitobains qui ont le français à cœur. Nous sommes tous héritiers de Provencher. Si une jeune d'origine philippine fréquente une école d'immersion et parle français, c'est un peu grâce à lui.

Diane Dubé de Saint-Georges : « On n'abandonne pas »

Le point sur le Musée de la rivière Winnipeg

Il manque un peu plus d'un million $ pour faire aboutir le nouveau Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg à Saint-Georges. Pour le promoteur du projet, pas question d'abandonner.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Province a accordé, début janvier, un octroi de 50 000 $ dans le cadre de son programme *Community Places*. Une somme qui a d'abord laissée perplexe la Société historique de Saint-Georges.

Diane Dubé, la directrice et curatrice du Musée, souligne que la réunion du 17 janvier du conseil d'administration de la SHSG s'est avérée « difficile » : « On aurait souhaité un soutien financier de taille. Notre dilemme, c'est que le projet est déjà à un stade avancé. Après de longues discussions, le CA a voté en faveur d'aller demander d'autres octrois de la Province, début avril, au tout début de la nouvelle année fiscale. Bref, on n'abandonne pas. Bien au contraire.

« Les travaux ont été entamés l'été dernier. L'ancien traversier de la rivière Winnipeg est déjà installé à l'endroit où il sera exposé en permanence. L'édifice qui l'abrite a été construit. Et le toit du Musée est en train d'être mis en place. Très bientôt, on pourra chauffer l'intérieur pour couler le plancher en béton. »

Les coûts prévus pour la construction totalisent 3,4 millions $. Le gouvernement fédéral a déjà accordé 1,4 million $ au projet. De plus, la SHSG a obtenu 900 000 $ des assurances, suite à l'incendie qui a rasé l'ancien musée en mai 2014. L'organisme a aussi obtenu un appui de 25 000 $ de la Manitoba Metis Federation.

« Nous aurions souhaité compléter l'intérieur du Musée d'un trait. Ce qui a changé, c'est que nous allons devoir finaliser par étapes cet aspect du projet. Il faudra aller à la pêche au financement. Ce qui va demander plus de travail, mais on n'est pas découragés. On a déjà 90 000 $ en main pour les expositions permanentes. Et on a obtenu 10 000 $ de Francofonds et 5 000 $ pour compléter la galerie principale à l'entrée du Musée. On a même pu acheter des présentoirs à bon marché d'une exposition temporaire au Musée canadien pour les droits de la personne.

« Pour nos archives, qui seront désormais sur les lieux, il faudra travailler fort pour financer le tout. On aura les archives de l'usine de pâte et de papier de Pine Falls. Ces documents remontent à la création de la Manitoba Paper Company en 1920. Aussi, on travaille présentement avec la Société historique de Bissett, pour obtenir les archives de Slave Falls et de Pointe-de-Bois, des villages établis par Hydro Manitoba et qui n'existent plus. »

La construction de la structure du Musée devrait être terminée en mai. L'ouverture officielle aura tout probablement lieu pendant le Festival 4 P de Powerview-Pine Falls, qui se déroule lors de la Fête du travail en septembre. Le Festival 4 P célèbre les quatre facettes de la vie économique de la région : le « pouvoir » hydroélectrique, le papier, les pois et le doré (*pickerel*, en anglais).



Diane Dubé, sur le traversier qui reliait autrefois les deux rives de la rivière Winnipeg à Saint-Georges.

Archives La Liberté

Un moteur économique régional potentiel

Diane Dubé, la directrice et curatrice du Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg, estime que le nouveau musée a le potentiel de devenir un moteur économique important dans la région.

« Les touristes qui visiteront le Musée auront l'opportunité de se rendre en hydravion vers d'autres communautés pour y passer deux ou trois jours. L'entreprise Blue Water Aviation est déjà intéressée à transporter les visiteurs à Bissett, une communauté établie grâce à une mine d'or.

« Les touristes pourraient également visiter le musée de Grand Marais, faire de la pêche et du camping dans le parc Nopiming, pour ensuite revenir chez nous pour visiter le casino de Pine Falls. Le potentiel est énorme. »

▶ Juliette Lee : la mémoire vivante du village

Témoin d'un demi-siècle de changements

Juliette Lee est l'une des doyennes de Churchill. L'infatigable bénévole a passé plus de 30 ans à œuvrer pour le musée Itsanitaq, qui renferme un éventail invraisemblable d'art inuit. Pour son service à la communauté, elle a obtenu la médaille du Sénat pour le 150e anniversaire de la Confédération.



Juliette Lee, dans le musée Itsanitaq, qui veut dire en inuktituk « choses du passées », où elle est bénévole depuis plus de 30 ans. Elle a obtenu sa médaille par la sénatrice manitobaine Patricia E. Bovey le 22 janvier 2018, dans ce même musée.

photo : Gavin Boutroy

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

▶ Quand êtes-vous arrivée à Churchill?

Juliette Lee : En mai 1962, ça fait donc presque 56 ans que je demeure ici. On a conduit de La Prairie au Québec à Le Pas. Il y avait mon père, mes deux petites filles, et un monsieur qui venait travailler au port. Mon mari était déjà ici depuis un mois ou deux.

En arrivant, mon mari a loué une petite maison où on n'avait pas d'eau courante. L'eau était livrée, alors tout le monde avait un baril de 45 gallons dans la cuisine. Le livreur venait, remplissait le baril et la machine à laver, et ça nous coûtait 45 cents. Mais j'étais incapable de m'accoutumer à l'absence d'eau courante et de télé. À Montréal on pouvait recevoir 14 chaînes! Churchill a eu son premier téléviseur en 1964.

En 1966, on a déménagé dans une plus grande maison, avec une citerne de 300 gallons, et une pompe pour le bain et la chambre d'eau. On a été expropriés en 1973 quand le gouvernement a acheté le terrain pour le redéveloppement du village. Alors on a encore déménagé dans une autre maison, mais comme elle était moins grande, ils nous ont creusé un soubassement. On y habite encore.

▶ Vous avez aussi fondé une famille...

J. L. : J'ai eu quatre enfants. Maintenant il y en a une en Alberta, une à Winnipeg, une en Arizona. Et mon garçon, qui est décédé en 1987. Andrew allait au Nord, livrer des marchandises à une compagnie d'exploration. Il a eu un accident. Il a été à travers la glace.

Mon mari est retraité depuis plusieurs années. Il a 86 ans. Il est de l'Alberta. Il était venu au Québec pour travailler sur la canalisation du fleuve Saint-Laurent, c'est comme ça qu'on s'est connus. Il est parti une première fois à Churchill en 1961, et a dû retourner terminer le boulot en 1962. Il travaillait en construction pour rallonger de quoi au port. Mais au lieu de rentrer au Québec, comme il est mécanicien et opérateur de machinerie lourde, il a travaillé 32 ans au centre de recherche.

Moi, j'ai commencé à travailler quand la plus jeune de mes filles était en 12e. J'avais 28 ans, et je travaillais à temps partiel à la bibliothèque publique. J'ai bien aimé ça, j'aime beaucoup les enfants.

▶ Churchill a dû beaucoup changer depuis 1962...

J. L. : Quand je suis arrivée, c'était un village de plus de 5 000 personnes. Dont 3 000 qui étaient là avec l'armée. On est maintenant environ 900 personnes. J'ai connu beaucoup de familles francophones dans l'armée, je me suis fait de bonnes amies. Mais la base a fermé vers la fin des années 1960 et ça a beaucoup réduit la population.

Quand le village a été redéveloppé en 1973, l'hôpital, le théâtre, la piscine, les bureaux municipaux, des jeux d'enfants, ont tous été déplacés de la base militaire au nouveau complexe.

Il y a aussi que lorsque je suis arrivée en 1962, on ne voyait jamais d'ours dans la ville. Les enfants jouaient dans les roches sur la rive de la baie d'Hudson, je n'avais pas peur pour eux. C'était comme ça jusqu'en 1973. [La base des Forces Armées Canadiennes bloquait le trajet des ours polaires le long de la baie d'Hudson, ndlr]

Mais c'est sûr que maintenant, je regarde des deux bords avant de sortir de la maison.

▶ Quitter Montréal pour Churchill, c'est un gros ajustement.

J. L. : À mon âge, j'aime ça ici. Mais quand j'étais jeune, le théâtre et le magasinage me manquaient. À ce jour, je sais que la prochaine fois que j'irai à Winnipeg j'aurai une grosse liste. Une chose est sûre, une vie à Churchill, c'est différent d'une vie à Winnipeg ou à Montréal.

Une remise de médaille un peu atypique

Décidée au printemps dernier par un comité du Sénat, la frappe d'une médaille commémorative Canada 150 vise à honorer des Canadiens « de l'ombre » ayant rendu de grands services à la communauté.

Cette initiative, d'un coût total de 225 000$, devait permettre à chacun des membres de l'institution de rendre hommage à 12 citoyens. Seuls 70 sénateurs auraient choisi de prendre part à cette opération.

Or, un début de polémique a vu le jour en novembre dernier, lorsque la liste des premiers récipiendaires a été rendue publique par le Sénat.

En effet, parmi les Canadiens honorés se trouvaient 47 sénateurs, ayant fait le choix de recevoir eux-mêmes la distinction honorifique. Un *quiproquo* que d'aucuns expliquent par une confusion sur les documents accompagnant l'initiative, et qui invitaient les sénateurs à retirer leur nom s'ils ne souhaitaient pas recevoir la médaille commémorative.

CULTUREL

▶ **Improvisations sur des musiques de film**

Le jazz, pour rendre le film inoubliable

Pour Neil Watson, le cinéma est plus qu'une expérience visuelle. C'est un tremplin pour se laisser pénétrer par le jazz. Justement, le cinéma va fournir au saxophoniste de l'Orchestre de jazz de Winnipeg la chance de partager ses *charts* préférées.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Neil Watson dirigera l'Orchestre de jazz de Winnipeg pour la toute première fois le 11 février lors du concert *City of Stars*, qui proposera diverses musiques de film signées Duke Ellington, Hank Levy, Noble Sissle et Elmer Bernstein. (1)

Une occasion inouïe pour le saxophoniste de vanter la qualité du répertoire du jazz au cinéma. « Souvent, quand on dit musique de film, les gens pensent tout de suite à *Star Wars*, à John Williams et aux grandes partitions orchestrales. Ça se comprend. Mais il y a tout un pan du cinéma qui a été accompagné, soutenu et magnifié par le jazz.

« Ado, j'avais assisté à une soirée de cinéma rétro où on avait projeté ***Paris Blues***, le vieux film avec Paul Newman. Duke Ellington avait composé la trame musicale. C'est Ellington qui est l'âme véritable du film. Son talent pour évoquer une ambiance était sans pareil. Il y a un petit moment où Paul Newman se trouve devant la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Au beau milieu d'un morceau déjà emballant, Ellington a ajouté une fioriture unique pour accompagner une envolée d'oiseaux. Soudain, un moment bien ordinaire, banal même, s'est métamorphosé en un élan presque transcendant. »

Animé par ce souvenir, Neil Watson a choisi de faire projeter quelques brefs extraits des films dont l'orchestre jouera la musique. « Les pièces sont excellentes en soi. J'aurais pu les présenter comme de la musique absolue. Mais je veux fournir le contexte originel de ces compositions, pour qu'on puisse absorber le ton et l'ambiance du film. Et constater combien l'élément musical laisse une empreinte mystérieuse sur la psyché. »

Ainsi, les mélomanes auront droit à de courtes scènes de ***Whiplash***, ***Kansas City*** et ***La La Land***, ou encore des classiques d'Otto Preminger, ***Anatomy of a Murder*** et ***The Man with the Golden Arm***.

« *Whiplash* est mémorable pour son exploration d'une pédagogie extrême qui dérape. Un jeune batteur doit se soumettre à la tyrannie de son prof de musique, qui lui fait jouer des morceaux de jazz complexes et difficiles à maîtriser, notamment les célèbres ***Caravan*** de Duke Ellington et *Whiplash* de Hank Levy. Comme le *Kansas City* du cinéaste Robert Altman, où on peut entendre le ***Yeah Man*** de Noble Sissle, c'est un excellent exemple d'un film qui fait appel à des compositions qui existent préalablement.

« Comme *Swing Kids*, un film qui raconte la vie d'ados allemands passionnés de musique Big Band à l'époque du Troisième Reich. Une musique que l'État nazi tenait pour dégénérée. Pour rappeler ce film, l'orchestre va jouer ***It Don't Mean a Thing if it Ain't got that Swing*** d'Ellington.

« *Anatomy of a Murder* nous montre ce que peut produire un musicien de jazz – Duke Ellington – lorsqu'il compose expressément pour un film. *The Man with the Golden Arm*, en revanche, est l'archétype d'une musique jazz écrite par un pro de Hollywood. Elmer Bernstein est surtout connu pour les ***Dix Commandements***, ***The Magnificent Seven*** ou encore ***To Kill a Mockingbird***. Ce qui n'a pas empêché son sujet, qui dépeint un Frank Sinatra toxicomane, de devenir un classique du répertoire de jazz. Nous utiliserons un arrangement de Terrence Blanchard qui accorde beaucoup de place à l'improvisation. Après tout, l'improvisation, elle est au cœur même du jazz! »

Neil Watson : « Lorsqu'on visionne un film, l'élément musical laisse une empreinte mystérieuse sur la psyché. »

photo : Daniel Bahuaud

(1) *City of Stars* sera présenté le 11 février à 14 h et à 19 h 30 à la salle Muriel-Richardson du Musée des Beaux-arts de Winnipeg, situé au 300, boulevard Memorial. Billets : 204-632-5299 ou tickets@winnipegjazzorchestra.com

Loin du Manitoba, une écrivaine française relève un formidable défi

Le Vieux Saint-Claude revit en roman

En écrivant trois romans historiques, Marie-France Thiery-Bertaud a relevé un défi tout particulier. Faire cheminer son héroïne, Louise, des marais de la Vendée jusqu'à Saint-Claude, sans avoir mis les pieds au Manitoba. Entretien avec une auteure pour qui le souci du détail était essentiel afin d'évoquer un monde dont elle était séparée par la distance et le temps.

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD

Les Violons du marais, votre premier roman, présente Louise, une adolescente de 15 ans. Victime d'un inceste, elle quitte la Vendée pour tenter de se faire une nouvelle vie en Charente, le département voisin. Dans la suite, Les Violons de la Rivière-Rouge, Louise se rend au Canada.

D'où est venue l'idée de la faire s'installer à Saint-Claude?

Je ne connaissais pas du tout le Manitoba. L'idée m'a été suggérée par mes éditeurs, Florence Coudert et Pascal Rabot des Éditions Mines de Rien, qui y ont fait de nombreux séjours. Ils m'en parlaient avec tellement d'enthousiasme que j'ai eu envie d'en savoir plus.

Louise quitte la France pour le Canada au milieu des années 1920. Beaucoup de Français ont tout quitté pour s'y rendre, attirés par ce qui leur semblait un Eldorado plein de promesses. J'ai choisi Saint-Claude par hasard. Je cherchais des villages francophones et j'avais déjà repéré Notre-Dame-de-Lourdes. Sur Internet, je suis tombée sur des ouvrages historiques en photos de Saint-Claude. Ils m'étaient nécessaires pour renforcer ma vision de ce pays que je n'arrivais pas à appréhender, encore moins celui du début du 20e siècle.

D'autres Français vous ont-ils aidée?

Jacqueline Colleu, une historienne française, a fait de nombreuses recherches sur l'immigration vendéenne au Canada. Son plus récent ouvrage, *Les Vendéens au Canada : Une épopée migratoire 1880-1920*, est paru fin décembre 2016.

Jacqueline partage son temps entre la Vendée et Paris. J'ai pu la rencontrer. C'est une vraie passionnée. De plus, elle connaît très bien Saint-Claude pour y avoir séjourné, et elle y a des amis.

Justement, vous avez obtenu l'aide de Manitobains...

Mgr Roger Bazin, qui habite Saint-Claude, m'a envoyé des livres sur l'histoire du village. Nous avons eu de nombreux échanges par courriel. J'ai eu la chance aussi de le rencontrer, lors d'une journée où il faisait escale en France avec sa sœur, Adrienne, qui a également contribué à la lecture de mon texte. Tous deux m'ont renseignée sur le parler à Saint-Claude, les habitudes de vie populaires, tous ces petits détails dont j'avais besoin. J'ai pu enfin entendre cet accent qui n'a absolument rien à voir avec le québécois, qui demeure notre seule référence en France.

Jacqueline Blay m'a consacré beaucoup de son temps, autant pour le deuxième roman que pour le troisième, *Et que Vibrent les Violons*. Et ça malgré le fait qu'elle était elle-même très occupée avec la sortie de son ouvrage historique sur le Manitoba. Elle a relu minutieusement tous mes écrits. Nous avons eu des échanges incessants au cours desquels elle me corrigeait mes nombreuses erreurs et me suggérait des ajouts et des recherches complémentaires.

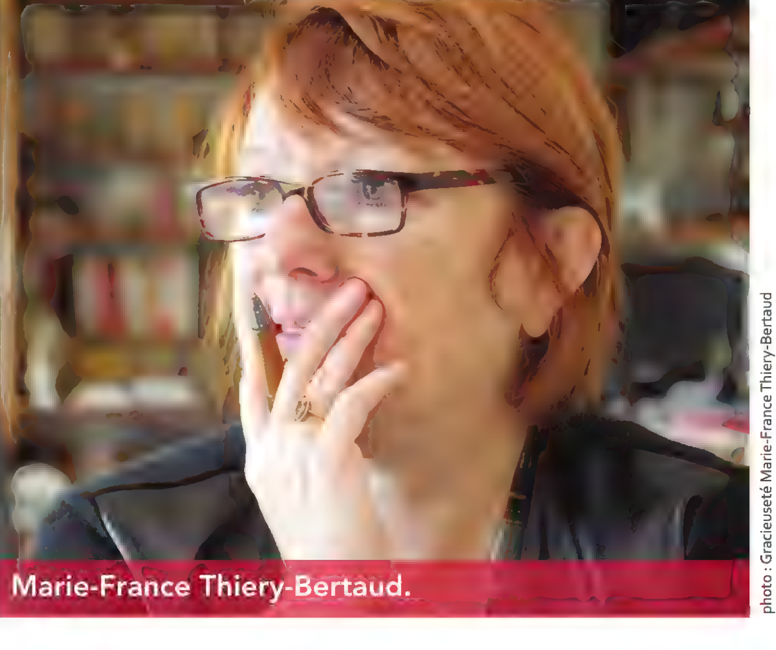
Lesquelles?

Entre autres, au Manitoba, les archives de *La Liberté* numérisée. Pour le dernier tome, je les ai consultées semaine par semaine, et elles m'ont amené de nombreux renseignements utiles et passionnants.

Des «détails» importants comme par exemple le courrier de « mère-grand », qui était tenu par l'épouse de Donatien Frémont, le rédacteur du journal des années 1920 et 1930. Il y avait aussi des publicités sur les petits et grands magasins de Winnipeg et de Saint-Boniface. Sans parler d'autres réclames, très utiles pour savoir ce qui se faisait à cette époque, quels prix étaient pratiqués, etc. Autant de petits détails qui amènent de la véracité au récit. Et bien sûr tous les faits politiques et paroissiaux que le journal relayait.

Et pourtant, décrire ce Manitoba jamais visité est resté œuvre délicate...

Oh que oui! J'entends encore les mots de Jacqueline Blay pour me parler de « l'immense ciel bleu ». Une notion que j'ai du mal à intégrer! J'ai lu, pour m'inspirer, *La détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy. L'auteure y faisait certaines descriptions que j'ai notées. J'ai tenté de m'imprégner de sa vision du Manitoba.


Marie-France Thiery-Bertaud.
photo : Gracieuseté Marie-France Thiery-Bertaud

Le plus beau compliment que j'ai reçu a été de Jacqueline Colleu, qui m'a félicitée, après avoir lu le deuxième tome, en me disant qu'on jurerait que j'y étais allée. C'est très frustrant d'écrire sur une province et de n'en connaître que des photos et des écrits. Je conserve le rêve et l'envie très forte d'y venir.

Pourquoi ne pas être tout simplement venue au Manitoba?

C'est le budget nécessaire pour l'organisation d'un tel voyage qui a mis un chagrinant coup de frein à mon rêve.

Et voir de mes propres yeux les lieux importants, comme la Cathédrale de Saint-Boniface et la Maison Riel. J'aurais souhaité marcher sur les traces de Louise, mon héroïne. Arpenter les grandes avenues de Saint-Boniface, visiter la Maison Gabrielle-Roy, me balader à Winnipeg et longer les rives de la rivière Rouge. Ça, et rencontrer les habitants de Saint-Claude et toutes les personnes avec qui j'ai collaboré par Internet.

Mes éditeurs ont bien tenté de monter des dossiers afin d'obtenir des aides et collaborations, en France comme au Manitoba car nous souhaitions bien évidemment profiter de ce voyage pour faire la promotion de la trilogie. Ça ne s'est malheureusement pas conclu.

Votre trilogie a remporté en 2016 le Prix du héron cendré, en Vendée.

J'ai un petit sentiment de fierté d'avoir réussi à mener jusqu'au bout ce projet. À l'origine, ce devait être un roman en un seul tome. L'aventure a été extrêmement enrichissante. Je découvre chez les lecteurs, lors de mes rencontres dédicaces, un engouement pour le Manitoba qui me fait chaud au cœur. Cet engouement a fait en sorte qu'en 2019, la trilogie sera republiée en un volume par les Presses de la Cité, un éditeur national. À ma façon, j'ai peut-être contribué à mieux faire connaître le Manitoba. Et surtout, à faire comprendre que la francophonie canadienne ne se limite pas au Québec.

Vous donnez vie à l'expérience d'une immigrante au premier quart du 20e siècle. Et vous suivez votre personnage Louise jusqu'à la crise économique provoquée par le krach de 1929. À dessein?

Il me semblait important d'évoquer la Grande Dépression. Elle a été terrible dans tout l'Ouest Canadien. La crise se produit en dernière partie de mon dernier tome. Il aurait fallu y consacrer beaucoup plus de pages pour vraiment relater toute la misère entraînée par cette sombre crise, comme le fameux *dust bowl*.

Louise est une héroïne avec beaucoup d'ambigüités. Elle est à la recherche d'elle-même. Elle finira par se trouver à la fin de ce dernier tome, notamment lorsqu'elle ira seule à Saint-Boniface avec sa petite Rose.

Il fallait un sacré courage pour une femme seule d'affronter l'immigration dans un pays aussi lointain et inconnu. En décrivant son parcours, j'ai pu faire connaître les hivers rigoureux, l'importance de la religion et de l'éducation, le double enseignement du français et de l'anglais, et la vie d'une jeune mère dans le contexte difficile de Grande Dépression.

J'ai tenté de communiquer les états d'âme de Louise. Je me suis posé aussi la question de ce que ressentirait sa fille Rose à l'âge de l'adolescence. Je l'évoque grâce à un retour en Vendée qui lui permet de comprendre que finalement, malgré ses racines françaises, elle se sent totalement canadienne parce qu'elle a grandi au Manitoba.

L'histoire du chef métis revisitée sur les planches

Gabriel Dumont, un héros très moderne

Dans une lettre, Gabriel Dumont aurait rêvé d'un spectacle sur la vie des Métis. La réalité a rejoint son vieux rêve : une équipe de dix auteurs a revisité la vie du chef militaire de la Résistance du Nord-Ouest dans un spectacle bientôt présenté à Winnipeg (1). L'un des auteurs et acteurs de la pièce, Jean-Marc Dalpé, en livre quelques secrets.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Pour le dramaturge franco-ontarien, c'était d'abord une piqûre de rappel. Ramener à la mémoire des gens une histoire canadienne-française trop souvent méconnue dans l'Est.

Tout a commencé il y a cinq ans, lorsque Jean-Marc Dalpé croise à Montréal la route d'un autre auteur et acteur, le Québécois Alexis Martin.

« On a jasé sur l'histoire des Canadiens français hors Québec. On se disait que les Québécois oubliaient parfois leur lien avec ce qui se passait chez les francophones hors des frontières de la province. Et que ça méritait d'être revu. »

Les deux dramaturges approfondissent alors leurs recherches. Évoquent Louis Riel et Gabriel Dumont. Et découvrent que ce dernier a participé au Wild West Show de Buffalo Bill, après avoir fuit en 1886 la Saskatchewan pour les États-Unis. La formule était trouvée.

« On voulait s'inspirer de la forme de spectacle du Wild West Show, qui est une source de ce qui allait devenir le vaudeville et les spectacles de variétés, pour créer un spectacle moderne avec nos moyens et qui nous sommes. »



Auteur et aussi acteur dans la pièce, Jean-Marc Dalpé a découvert dans une lettre que Gabriel Dumont voulait monter un spectacle pour raconter la vie des Métis. « On s'est dit : *On est des artistes, quatre ou cinq générations plus tard, on va réaliser son rêve.* »

photo : Gracieuseté Jonathan Lorange

Inspirés par les actions du chef métis entre 1884 et 1885, les deux amoureux des planches souhaitaient multiplier les perspectives dans le but d'impliquer les peuples acteurs de la Résistance du Nord-Ouest. Jean-Marc Dalpé explique la démarche :

« Ça ne pouvait pas prendre que nous, deux gobelins, pour écrire ce spectacle. On voulait un spectacle écrit, joué, produit par des descendants des quatre communautés impliquées dans les évènements – les Canadiens français, les Métis, les Premières Nations et les anglophones. »

Dix auteurs d'un océan à l'autre ont pris part à l'écriture des numéros qui composent le *Wild West Show de Gabriel Dumont*. « Chacun a pu raconter un segment de son histoire à sa façon. À part moi et Alexis, il y a huit autres auteurs, tous de l'Ouest. Dont deux femmes métisses, Yvette Nolan et Paula-Jean Prudat. »

Une pluralité des regards qui se retrouvent aussi chez les comédiens, parmi lesquels on retrouve les Franco-Manitobains Katrine Deniset et Gabriel Gosselin, et dans les langues parlées. « Il y a des bouts en anglais, en mitchif et en cri. Mais on a fait en sorte que les gens puissent comprendre. »

L'auteur franco-ontarien voit en Gabriel Dumont une figure « tellurique », dont les conflits intérieurs résonnent avec le présent.

« On sent son attachement à la terre. Il est lié au territoire par son sang, sa famille, par la réalité des Premières Nations. Mais il est aussi un personnage qui cherche à composer avec la modernité : *Comment mon peuple peut-il continuer à vivre, à se développer?*

« Le dilemme auquel il faisait face est très intense. Ça nous a beaucoup attiré. Ça nous disait aussi que cette histoire est très actuelle : la technologie contre l'écologie. À qui appartiennent les ressources, qui peut les exploiter? Des questions qui ont une actualité aiguë. »

(1) La pièce sera présentée au Théâtre Cercle Molière, en français le samedi 17 et le lundi 19 février, en anglais le dimanche 18 février. Plus d'informations sur wildwestshow.ca.

Que dira l'Ouest?

Présentée à Ottawa et Montréal, le *Wild West Show de Gabriel Dumont* a rencontré un franc succès, assure Jean-Marc Dalpé. L'auteur s'attend toutefois à des réactions différentes dans l'Ouest.

« Il y a des allusions dans le spectacle qui, dans l'Est, sont passées au-dessus des gens. À Winnipeg et Saskatoon, où l'histoire de Gabriel Dumont est mieux connue, le public devrait saisir ces références. On sera devant un public un peu plus averti. J'ai hâte de voir la réaction des gens.

« On n'a pas voulu minimiser ou gommer les points de vue autour des personnages. Si on lit l'histoire selon les Canadiens français c'est une chose ; l'histoire selon les anglophones c'est autre chose ; l'histoire selon les Métis ou les Premières Nations, c'est encore différent.

« Ici, Gabriel Dumont est un grand héros. Là, il serait un manipulateur. Nous, on n'a pas eu peur de se contredire pendant le spectacle. Avec ces différents aspects présentés, on espère provoquer la discussion, la réflexion chez les spectateurs. »

▶ 1818, vu par le dramaturge Rhéal Cenerini

Provencher, si présent dans son absence

Mgr Provencher ne figure pas parmi les personnages de *1818*, la pièce écrite pour souligner le bicentenaire de son arrivée à la Rivière-Rouge. Son auteur, Rhéal Cenerini, explique son approche.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour offrir sa perspective sur l'absence de Mgr Provencher dans sa pièce *1818*, le dramaturge d'expérience va tout de suite au cœur de sa pensée :

« L'Église est avant tout l'ensemble des croyants. Ceux qui vivent leur foi chrétienne comme ils le peuvent, de la façon qu'ils l'entendent, avec tous les défis et les joies que cela peut comprendre.

« Alors si on veut célébrer les 200 ans de l'Église catholique dans l'Ouest, il ne suffit pas d'aborder que les grands personnages comme Provencher et Taché, ou encore les Sœurs grises, les pères Oblats et les fondateurs d'écoles et de collèges. Il faut commencer par l'ensemble des croyants. Ceux au service desquels est l'Église institutionnelle. »

Rhéal Cenerini rappelle que « des croyants, il y en avait déjà en grand nombre à la Rivière-Rouge et dans l'Ouest canadien en 1818 ».

« L'Église était donc présente. Dans le cas des familles métisses, cette présence dans l'Ouest remontait à 50, 75 voire même 100 ans. C'est d'ailleurs en grande partie à cause de cette présence que l'abbé Joseph-Norbert Provencher, l'abbé Sévère Dumoulin et le séminariste Guillaume Edge sont arrivés à la colonie le 16 juillet 1818. L'année précédente, une pétition avait été signée par les fidèles de la Rivière-Rouge et envoyée à Mgr Joseph-Octave Plessis, l'archevêque de Québec, pour qu'on fasse venir des prêtres pour établir une mission. La plupart des signataires étaient métis. »

Si Provencher n'est pas un personnage dans *1818*, on parle cependant de lui. Surtout au début de la pièce. « Mon personnage principal, la Métisse Élise Larocque, le mentionne souvent. C'est évident que les fidèles voulaient le clergé. Il fallait cette présence de l'Église institutionnelle pour leur fournir les sacrements et une éducation religieuse. Et je suis certain que lors de la première célébration eucharistique, le 19 juillet 1818, il y avait du monde à la messe! »

Rhéal Cenerini n'hésite pas à afficher son admiration pour Joseph-Norbert Provencher. « En faisant ma recherche sur l'époque, j'ai vite compris les efforts herculéens entrepris par le premier évêque de Saint-Boniface. Il fallait vraiment croire qu'on faisait la volonté de Dieu pour entreprendre ce travail de longue haleine qu'a été la création du diocèse. Provencher croyait que la mission qu'on lui avait confiée dépassait de loin ses humbles moyens. Provencher se voyait comme un petit curé de campagne. Au bout du compte, il a été administrateur, recruteur, éducateur. Et aussi agriculteur, puisqu'il a essayé de convaincre ses ouailles semi-nomades d'adopter une vie plus sédentaire en leur donnant des cours en production agricole.

« Je suis persuadé qu'il savait fort bien qu'il n'allait pas voir de son vivant les fruits de son travail. Pourtant, Provencher n'a pas cessé d'œuvrer et de persévérer. Même quand tout s'accordait pour lui rendre la vie impossible : inondations, sauterelles, sècheresse, épidémies. L'homme a fait preuve d'une persévérance extraordinaire.

« J'admire aussi l'humanité de Provencher. Comme nous tous, il pouvait se décourager. Sa première réaction à l'arrivée en 1845 du jeune Alexandre Antonin Taché, a été de se plaindre. Il demandait des hommes, et on lui avait envoyé un garçon! »

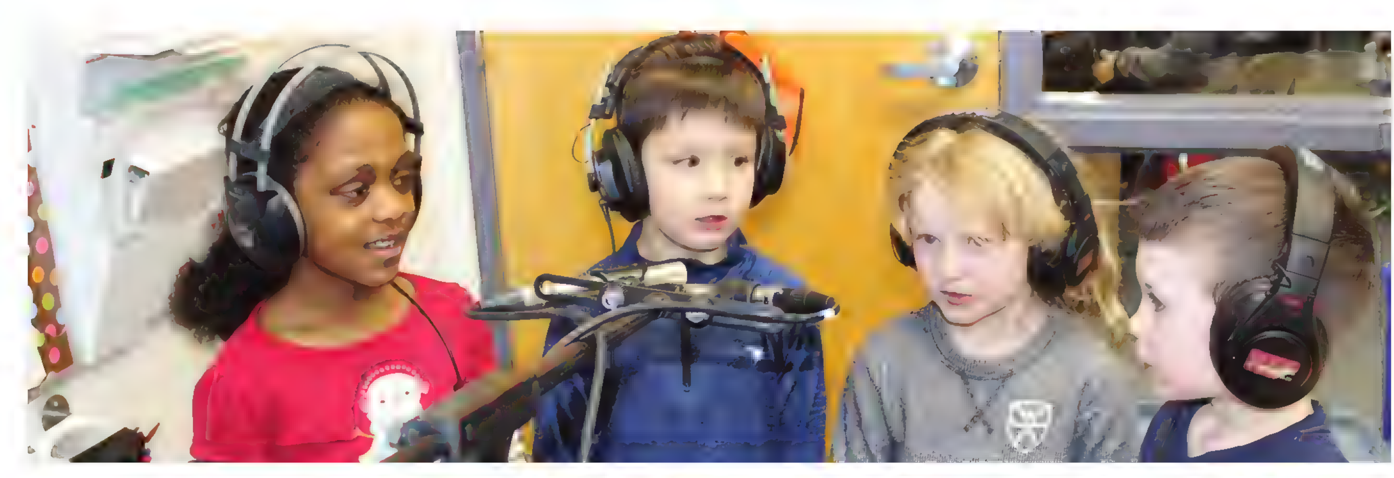

Rhéal Cenerini : « Mon personnage principal est Élise Larocque, une Métisse. Elle représente l'Église, c'est-à-dire l'ensemble des croyants desservis par l'Église institutionnelle. »
photo : Daniel Bahuaud

(1) *1818* sera présentée à la mi-juillet dans la cour intérieure de la Cathédrale de Saint-Boniface.



À Christine-Lespérance, tout le monde embarque pour le projet majeur

Théâtre – Culturel – Projets





Pendant que les enfants de maternelle enregistrent leur chanson, les plus grands répètent la pièce de théâtre.

Tous les trois ans, l'École Christine-Lespérance organise un évènement d'envergure qui implique tous les élèves et tous les membres du personnel : le projet majeur. À cette occasion, les jeunes présenteront leur version de la pièce *La Guerre des Tuques* les 14 et 15 février au Pantages Playhouse Theatre.

Rémi Lemoine, le directeur de l'école, explique le but de cette activité. « Le projet majeur est un objectif de notre plan local d'amélioration. Pour répondre à l'aspect de la construction identitaire, on a cherché une pièce francophone qu'on pouvait adapter. *La Guerre des Tuques* parlait à tout le monde au niveau culturel, comme au niveau popularité. »

> *« C'est très cool d'avoir un rôle principal. On passe beaucoup de temps sur scène. »*
> Miguel Fouad, 5e année.

La logistique de l'évènement a été prise en charge par le comité du projet majeur, composé de Christine Crozier, Richard Bazin, Mélina Prévost-Robidoux, Martine Lacroix et Jacqueline Beaudry. « Chaque niveau scolaire a une scène, une danse ou une chanson à présenter. Les chansons sont enregistrées à l'avance pour que les enfants aient une bande son qui les guide. On a aussi des rôles principaux, attribués après des auditions. »

Le spectacle sera donné quatre fois en deux jours. « Nous organisons des matinées pour les écoles de la DSFM. Nous avons reçu beaucoup de support des autres établissements. Les écoles Pointe-des-Chênes et Gabrielle-Roy, par exemple, emmèneront tous leurs élèves de la maternelle à la 8e année. Chaque jour, des acteurs différents joueront les rôles principaux. »

Décrocher un rôle principal est une nouvelle expérience pour Miguel Fouad, en 5e année. « Je n'ai jamais fait ça avant, donc c'est une super opportunité. J'ai auditionné parce que je voulais m'amuser et essayer quelque chose de nouveau. C'est très *cool* d'avoir un rôle principal. On passe beaucoup de temps sur scène. J'ai appris à être plus organisé, pour mieux gérer mon temps entre les répétitions et les devoirs. »

L'obtention du rôle a fait la fierté de ses parents. « Ils m'ont dit : *C'est excellent*! J'espère qu'ils seront au premier ou deuxième rang dans la salle. Après le spectacle, je pense continuer à participer à autant de pièces que possible. Je veux aussi participer au Festival Théâtre Jeunesse et faire de l'improvisation. »

Camille Lavitt, en 7e année, a aussi obtenu un rôle principal, mais pas celui qu'elle espérait. « Il y a trois ans, j'avais auditionné, mais n'avais pas eu de rôle. Cette année, j'ai auditionné pour le rôle de Sophie. Quand je suis sortie de l'audition, j'étais très satisfaite. Une semaine plus tard, j'ai appris que j'avais obtenu le rôle de Jacques. J'étais très excitée à l'idée de jouer un garçon. J'aime être sur scène. Il y a toujours le petit mal de ventre avant d'entrer, c'est ma partie préférée. J'aime le *rush* d'énergie qu'on a dans le corps. »

Rémi Lemoine voit les bénéfices du projet majeur après chaque performance. « Il y a toute une expérience vécue au niveau de cette grande production qui implique tout le monde. Ils ont le sentiment de fierté et d'appartenance à l'école. Et il y a aussi plein de bénéfices liés aux programmes d'études : le vocabulaire, la langue française, le théâtre, les mouvements corporels. Pour moi, c'est vraiment un apprentissage global. »



William Poudrier, 6e année, École régionale Notre-Dame

« J'aime être à l'école en français, parce que c'est ma langue maternelle et j'apprends beaucoup de nouvelles choses. J'aime les sciences. On a parlé de la construction du chemin de fer à la fin des années 1800, et c'était très intéressant. »



Rheyanne Vermette,
8e année,
École Sainte-Agathe

« À l'école Sainte-Agathe, on peut choisir plusieurs options d'activités. On peut faire du ski, de la raquette, de la bicyclette ou des arts plastiques, où on peint et on dessine. On peut aussi faire du sport. J'aime y participer, parce que j'aime l'esprit d'équipe. »

Lumière sur l'École Roméo-Dallaire

« Silence, on tourne. Action! »

Formation – Technologies – Arts visuels





Pendant une semaine, les élèves de 7e et 8e années de Roméo-Dallaire ont travaillé sur une vidéo qu'ils présenteront au Festival des vidéastes du Manitoba le 24 mai prochain.

Après la photographie, les élèves de 7e et 8e années de l'École Roméo-Dallaire se lancent dans la réalisation de vidéos. Inscrits aux Festival des vidéastes du Manitoba, ils ont bénéficié d'une formation animée par une professionnelle pour apprendre toutes les étapes de la réalisation.

Lynda Mohammedi, enseignante à l'école, est à l'origine de ce projet. « J'ai vu une affiche qui demandait de soumettre une idée de projet. Les responsables ont sélectionné les projets qui leur paraissaient intéressants pour envoyer des formateurs dans les établissements, et nous avons été choisis. »

> ***« C'était amusant de diriger les autres. Je ne pensais pas qu'on aurait un tel résultat! »***
>
> Hiba Mukidad, 7e année.

La cinéaste Rhayne Vermette est arrivée à la fin du mois de janvier pour une formation de quatre jours. Lynda Mohammedi : « Les élèves ont travaillé sur le scénario et ont fait un scénarimage. Ensuite, ils ont filmé, monté et édité leur film. Ils ont pu suivre une formation professionnelle pour être à l'aise. Ça leur a aussi donné l'occasion d'apprendre des mots techniques. En milieu minoritaire, on essaye de tout mettre en français. »

Les élèves ont tourné leur vidéo à l'école, sur un ton qui leur ressemble, comme le raconte Zacharia Bounachada, en 8e année. « Notre film parle des inventions simples qu'on trouve dans la salle de classe. Est-ce qu'on peut survivre si elles disparaissent toutes? J'ai beaucoup aimé exprimer mes émotions comme acteur. J'avais déjà joué dans des pièces de théâtre. Dans cette formation, on a appris comment filmer. Quand on enregistre, on dit : *Silence, on tourne*. Et quand on dit : *Action*, tout le monde commence à bouger! »

Hiba Mukidad, en 7e année, a apprécié l'opportunité de faire quelque chose de nouveau. « On a travaillé en petits groupes, puis on a rassemblé les idées. J'ai proposé un titre, et c'est celui qui a été choisi. J'ai appris comment utiliser les caméras et comment faire différents plans. J'étais réalisatrice. C'était amusant de diriger les autres. Je ne pensais pas qu'on aurait un tel résultat! J'ai vraiment hâte de voir le film. »

Lynda Mohammedi ajoute : « On a essayé de s'adapter à chacun et de mettre en avant leurs points forts. Les plus timides étaient figurants, ou se sont concentrés sur le côté technique. Certains étaient très heureux comme acteurs, au montage, ou à la composition de la bande sonore. D'autres étaient vraiment bons à diriger. C'était intéressant de les voir sous une autre lumière. »

L'enseignante espère pouvoir poursuivre les enseignements de la vidéo sur le long terme. « On a pour objectif de créer un club vidéo plus tard, dans la suite du club photo, qui existe déjà. On espère aussi pouvoir proposer ce type de cours en secondaire, parce que c'est une forme d'art. »

Les élèves présenteront leur court-métrage de cinq minutes au Festival des vidéastes, qui aura lieu le 24 mai.

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 9 février
JMCA Jouer,
la foire sportive pour les élèves
de la 3e année de la DSFM
au Winnipeg Indoor Soccer Complex.

Du 12 au 14 février,
Camp Chauffez le four
pour les 5e et 6e années
au Camp Moose Lake.

Le 15 février,
Match de la LISTE,
Collège Louis-Riel et École La Source.

Le 20 février,
Soirée fléchée à l'École Jours de Plaines.

Le 21 février,
match de la LISTE,
Centre scolaire Léo-Rémillard 1
et École Pointe-des-Chênes.

Le 22 février,
Soirée fléchée à l'École Pointe-des-Chênes.

Le 24 février,
La LISTE – hôte Collège Louis-Riel,
ateliers et matchs éliminatoires.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire
franco-manitobaine,
le mercredi 28 février à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Le 19 février,
Congé pour tous,
Journée Louis-Riel



SUDOKU

PROBLÈME N° 587

	4						2	8
2		3	4	8				9
	7		9					
				2			8	
			5	6	3	4		
								7
3					1		9	
7						1		
		5			6			

RÉPONSE DU N° 586

5	4	6	9	2	7	3	1	8
1	2	9	4	8	3	6	7	5
7	8	3	5	6	1	9	4	2
3	1	2	6	4	9	8	5	7
6	5	4	7	3	8	1	2	9
9	7	8	2	1	5	4	3	6
4	3	7	8	9	2	5	6	1
2	9	1	3	5	6	7	8	4
8	6	5	1	7	4	2	9	3

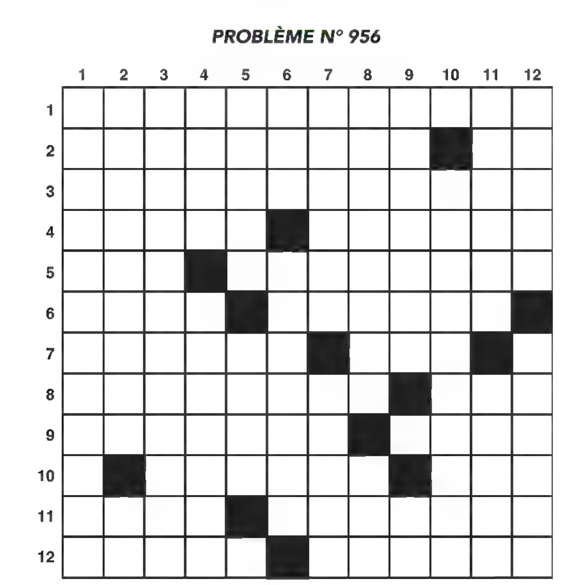
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 956



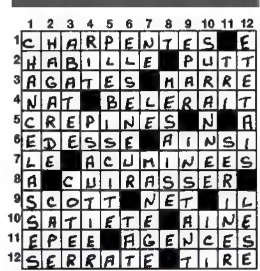
HORIZONTALEMENT

1- Violences pour se venger.
2- Qui a des clients. – Négation.
3- Ensemble des traits du visage (pl.).
4- Exercer une pression. – Frayeur due à un danger.
5- Ancienne capitale d'Arménie. – Donnas de la lumière.
6- Dans le Puy-de-Dôme. – Arbres des forêts tempérées.
7- Immédiatement. – Étendue désertique.
8- Chute des poils. – Utilisa.
9- Terres à seigle. – Registre du parlement de Paris.
10- Évêque de Lyon. – Fille de Cadmos.
11- Met en circulation. – Ouverture dans les fours de verriers.
12- Personne qui ressemble parfaitement à une autre. – Entassement de déblais stériles.

VERTICALEMENT

1- Réassortisses deux choses qui vont par paire.
2- Débarrasse un arbre de ses chenilles. – Une lettre les sépare.
3- Ouvrages traitant de manière objective une réalité humaine.
4- Très courte. – Composé de deux parties égales.
5- Nommer à une fonction. – Caché, pas révélé.
6- Ancienne population africaine. – Poète péruvien (1875-1934).
7- Qui dure un an. – Héroïne d'une légende médiévale.
8- Qui aime avec excès. – Prénom féminin.
9- Poète d'expression française (1473-1515). – Route rurale.
10- Non conforme à l'usage.
11- Poires pour le conduit auditif. – Péninsule d'Égypte.
12- Situées. – Peuple du Sri Lanka.

RÉPONSES DU N° 955



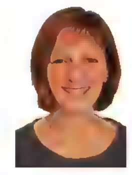
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	R	P	E	N	T	E	S	■	E
2	H	A	B	I	L	L	E	■	P	U	T	T
3	A	G	A	T	E	S	■	M	A	R	R	E
4	N	A	T	■	B	E	L	E	R	A	I	T
5	C	R	E	P	I	N	E	S	■	N	■	A
6	E	D	E	S	S	E	■	A	I	N	S	I
7	L	E	■	A	C	U	M	I	N	E	E	S
8	A	■	C	U	I	R	A	S	S	E	R	■
9	S	C	O	T	T	■	N	E	T	■	I	L
10	S	A	T	I	E	T	E	■	A	I	N	E
11	E	P	E	E	■	A	G	E	N	C	E	S
12	S	E	R	R	A	T	E	■	T	I	R	E

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY



Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Je dois organiser une fête pour les 60 ans d'Édith, ma chère maman. Au début, je pensais lui faire une surprise, mais il est absolument impossible de garder un secret de cette femme. Quand j'étais petit, si j'essayais de lui cacher quelque chose, elle finissait toujours par découvrir ce que c'était et quand je m'en étonnais, elle répondait : « Mon p'tit gars, une maman, ça sait tout! »

Donc, elle est au courant pour la fête et Sainte-Égoïne qu'elle m'énerve! D'un côté, elle n'arrête pas de me dire de garder ça simple, mais de l'autre, elle me téléphone presque tous les jours avec des suggestions de toutes sortes : « As-tu pensé à inviter ma cousine Eulalie? » « Ce serait bien s'il y avait de la musique pour danser. » « Le traiteur au mariage de ton cousin Zéphyrin était vraiment bon. Tu devrais l'appeler. » « Si tu achètes des fleurs, n'oublie pas que... » Aaarrrrgh! Elle m'a même envoyé une « suggestion » de message pour l'invitation :

Venez célébrer l'anniversaire de notre chère Édith!

Date : samedi le 24 février, 2018

Heure : 5:00 PM

Lieu : 12 rue des Trembles, Saint-Alexis-des-Bois

RSVP par le 17 février, 2018

Dois-je envoyer ce message d'Édith tel quel? Voyez la réponse à la page 27.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. En tout cas, Édith recevra des cadeaux pour son anniversaire, mais l'organiser, ça, ce n'est pas un cadeau!

Eddy Moidon

SPORT

▶ Le sport national des Canadiens reste masculin

Pourquoi le hockey féminin peine à s'imposer

Enseignant au Centre scolaire Léo-Rémillard, Justin Maître s'implique pour que les femmes prennent leur place au hockey. L'entraineur de l'équipe féminine qu'il a mise sur pied cette année jette un regard d'espoir sur l'avenir pour les hockeyeuses.

Léo GAUTRET

Collaboration spéciale

En 2016 au Canada, le hockey était, avec le golf, le sport le plus pratiqué par les hommes avec 23 % de taux de participation (1). La même année, seulement 4 % des femmes le pratiquait. Une question s'impose alors. Pourquoi notre sport national ne balaye-t-il pas les frontières du genre? Ancien joueur de hockey de ligue AA, Justin Maître tente d'expliquer ce fossé aux allures abyssales. « C'est un sport très agressif et quand il s'est popularisé (dans la première moitié du XXe siècle, ndlr), les normes de la société étaient différentes. À l'époque ce n'était pas quelque chose qu'on voulait qu'une fille fasse. »

Culturellement exclues de ce sport, les femmes devront attendre qu'on leur propose dans les années 1960 une activité physique plus conventionnelle, moins violente : la ringuette. Avec l'utilisation d'un bâton droit, d'un anneau de caoutchouc en guise de palet et l'interdiction de contacts physiques intentionnels, ce sport remplit les critères. Presque exclusivement réservé aux femmes, la ringuette est aujourd'hui pratiquée par un peu plus de 30 000 personnes à travers le pays.

Selon Hockey Canada, en 2009-2010, 85 000 femmes jouaient au hockey au Canada pour 497 000 hommes. Un fossé immense, mais qui se réduit chaque année un peu plus, assure Justin Maître. « Dans les derniers dix, 20 ans, ça a beaucoup changé. Les chiffres ont beaucoup augmenté. Avant, c'était un peu tabou pour une fille de jouer au hockey. Mais maintenant, c'est différent. »

En effet, si l'on se réfère toujours aux statistiques de Hockey Canada, depuis 1990 et le premier Championnat mondial féminin, le hockey féminin connait une croissance exponentielle. Dès la saison 1991-1992, le hockey enregistrait une augmentation de 39 % de ses effectifs féminins (11 341 joueuses à l'époque). Son inclusion aux Jeux olympiques d'hiver de Nagano en 1998 a éperonné cette expansion. En 1998-99, on a constaté une nouvelle hausse de 30 %. Malgré un ralentissement au début des années 2000, le hockey féminin poursuit cependant sa progression.

| « Aujourd'hui les filles ont plus facilement accès à des équipes »

Pour Justin Maître, entraineur de la nouvelle équipe féminine de hockey du Centre scolaire Léo-Rémillard, le hockey féminin est sur la bonne voie.

photo : Léo Gautret

Au Centre scolaire Léo-Rémillard, Justin Maître a d'ailleurs formé cette année une équipe féminine de hockey, un an après celle des garçons. « Ça faisait quelque temps qu'on en avait envie. Avec l'augmentation du nombre d'élèves, ça a été possible. » Une équipe de 17 joueuses, allant de la 9e à la 12e année, qu'il n'a pas eu de mal à motiver. « Il y avait un groupe de joueuses déjà intéressé, mais elles étaient seulement dix, alors qu'il faut au minimum quinze joueurs. Cette année j'ai pu convaincre des filles de nous rejoindre. »

Preuve pour lui que les femmes ont aujourd'hui presque autant accès à ce sport que les hommes. Mais si le nombre de joueuses s'accroit chaque saison, l'engouement pour le hockey féminin somnole toujours à des années lumières de la Ligue nationale de hockey (NHL) et de ses icônes aux contrats à sept chiffres. « La grande majorité des gens jouent au hockey pour avoir une activité physique et sociale. Certains garçons continuent ensuite parce qu'ils ont pour ambition de gagner leur vie en devenant joueur professionnel. Mais pour ce qui est des filles qui sont très talentueuses au hockey, elles vont au mieux continuer pour obtenir une bourse dans un collège. »

Sans l'économie générée par un championnat professionnel, le hockey féminin semble condamné à demeurer figé au rang de sport récréatif. Aujourd'hui encore, pour atteindre l'élite féminine, une hockeyeuse doit souvent se faire une place dans les équipes masculines.

Lorsqu'il était joueur, Justin Maître se souvient d'ailleurs avoir joué avec Samy-Jo Small, gardienne triple championne du monde et championne olympique au début des années 2000. « J'ai joué avec elle en AA. Elle a grandi en pratiquant avec des gars, alors c'était normal pour elle. On la voyait comme une coéquipière. En général, les filles qui ambitionnent plus vont jouer avec les gars pour après jouer dans les équipes élites féminines. »

| Une réglementation qui pénalise le spectacle

Engoncé dans un corset réglementaire sexiste, le hockey féminin ne peut aujourd'hui rivaliser avec le spectacle proposé chez son pendant masculin. Justin Maître : « Pour les femmes, les mises en échec sont interdites, même au haut niveau. Mais c'est une zone grise tolérée, surtout au niveau élite. Les filles doivent aussi utiliser les pleines visières, alors que les gars l'ont à moitié, voire pas du tout. C'est dû à la vieille mentalité qui dit que la femme est plus fragile. Ça évoluera peut-être dans le futur. Les contacts changent la dynamique et la façon de jouer. Je pense que ce serait quelque chose de positif. » Une autre raison qui éloigne un peu plus les hockeyeuses d'un public amateur de duels physiques.

Malgré tout, l'entraineur des Renardes du Centre scolaire Léo-Rémillard reste positif. « On est rendu au point pour le hockey féminin que les joueuses de bon niveau vont pouvoir accéder à un niveau élite. Il y a de plus en plus de femmes entraineures. Les premières générations de joueuses sont en train d'arriver à l'âge où elles peuvent entrainer. À cause du passé, c'est encore surtout les hommes qui participent au développement du hockey. Mais ça devrait devenir un peu plus égal avec chaque année qui passe. Les ligues existent. Les occasions de développement et l'entrainement de qualité aussi. Donc on est en chemin. »

(1) Source : rapport de mars 2016 de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique.

▶ Un « bol » va couronner le *skate park* de Lorette

Les jeunes n'auront rien à envier à Winnipeg

Après un délai qui a déçu les jeunes du village, les mordus de la planche à roulette et du BMX pourront faire des *wheelies* et tester leurs habiletés au nouveau *skate park*. Ça va rouler dès cet été à Lorette!

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

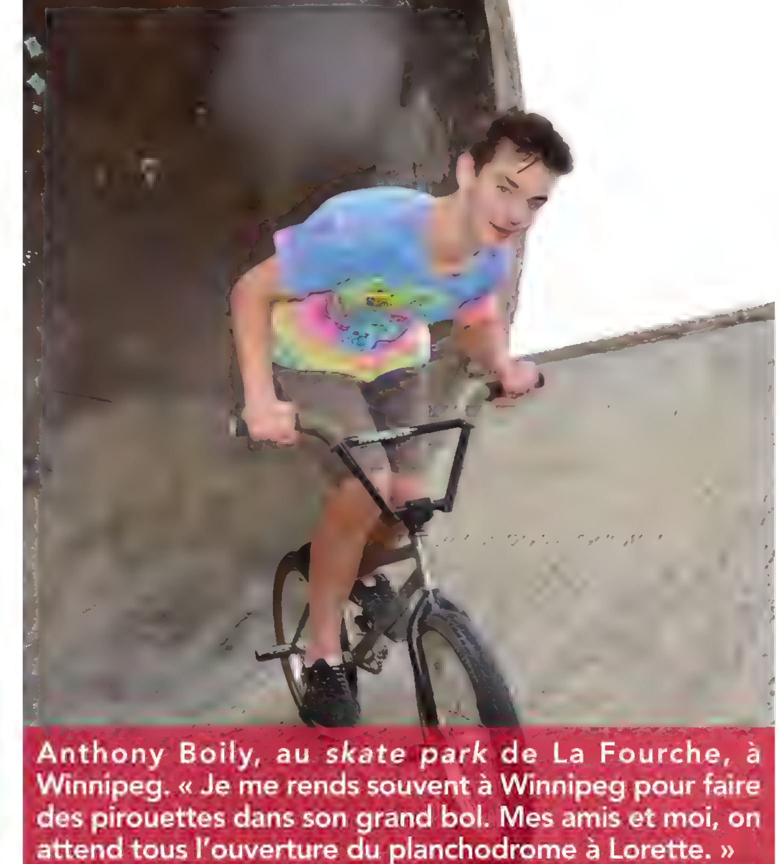
La Province a annoncé fin janvier qu'elle accordait 35 000 $ au projet de planchodrome à Lorette. Une somme qui permettra de parachever la construction du parc dès la fonte de la neige.

Yann Boissonneault, le coordonnateur du Comité du *skate park* de Lorette à la Corporation de développement communautaire de Lorette, fait état des progrès du projet de 175 000 $, initié en 2016 :

« On avait déjà collecté 100 000 $ et commencé les travaux l'été dernier, grâce à la Municipalité de Taché, le district local urbain de Lorette, Caisse Groupe Financier, des commerces locaux et la CDC de Lorette. On a réussi à terminer la construction des rampes, murs et autres structures en béton avant la première neige. Mais il nous reste encore à installer les rebords en métal qui protègent le ciment et qui facilitent en même temps les tours que peuvent faire les skateurs. »

Et puis, il y a le bol.

« C'est la clé de voûte, la grande attraction du parc. Les 35 000 $ de la Province serviront en grande partie à financer sa préparation. Les formes pour le bol seront fabriquées et le béton sera coulé cet hiver. Au printemps, dès la fonte et le dégel, on pourra l'installer. »



Anthony Boily, au *skate park* de La Fourche, à Winnipeg. « Je me rends souvent à Winnipeg pour faire des pirouettes dans son grand bol. Mes amis et moi, on attend tous l'ouverture du planchodrome à Lorette. »

Archives La Liberté

À l'heure actuelle, le quart de la population de Lorette a moins de 21 ans. Anthony Boily, un mordu du BMX, est sûr que le planchodrome, surtout équipé de son bol, « fera le bonheur des jeunes ».

« Un *skate park*, c'est une machine à produire de l'adrénaline. Quand je fais des acrobaties à vélo, je suis carrément pompé! J'ai vraiment hâte de pouvoir tester le parc! En 2017, j'ai participé aux consultations que le Comité du *skate park* a tenues avec les jeunes. J'ai pu suggérer des idées pour le design. J'ai proposé qu'il y ait un grand bol, comme celui qu'on retrouve à La Fourche à Winnipeg. Là les cyclistes et les planchistes peuvent prendre de la vitesse et faire des sauts et bien d'autres acrobaties. J'ai également proposé des rebords en métal pour renforcer le béton. Beaucoup de cyclistes posent des extensions sur les essieux arrière, pour que leur BMX puisse s'accrocher aux rebords quand ils exécutent un tour. On appelle ça des *grinds*. »

Le nouveau *skate park* aura une superficie de 35 000 pieds carrés et sera ceinturé d'un circuit pour vélo BMX.

Yann Boissonneault note que les jeunes auront accès au parc au début de l'été. L'ouverture officielle aura probablement lieu lors des Lorette Family Fun Days, qui se déroulent en début septembre. « Il nous reste encore à paysager l'endroit. Pour cette phase finale du projet, nous espérons un autre coup de pouce de la Municipalité de Taché et de la communauté. »

EMPLOIS ET AVIS



Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Opportunité d'emploi au 450 chemin River

Superviseur(e) des services d'alimentation

POSTULEZ EN LIGNE :
Actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803



Postes offerts à Winnipeg
de avril à novembre 2018

PRÉPOSÉ(E) PRINCIPAL(E) AUX SERVICES

Vous devrez en tout temps offrir un service à la clientèle hors-pair tout en assurant le confort et la sécurité de nos voyageurs. Vous aurez à les accueillir, en français et en anglais, et au besoin les aider en portant leurs bagages. Vous servirez repas et rafraîchissements en assurant constamment la prestation d'un service à la clientèle de qualité supérieure. **Salaire : 22,44 $ / H**

PRÉPOSÉ(E) AUX SERVICES DE GARE

Vous devrez valider les billets et agit comme point de contact afin de répondre aux besoins de la clientèle, en français et en anglais. Vous serez également responsable du chargement et de la réception des bagages transportés par fourgon. **Salaire : 22,03 à 25,50 $ / H**

CHEF

Vous devrez planifier et diriger les activités liées à la préparation et à la cuisson des aliments. Vous serez responsable d'assurer la qualité des aliments en tout temps. Vous devez êtes titulaire d'un certificat de sécurité valide en salubrité des aliments et d'un certificat portant le Sceau rouge. **Salaire : 28,39$ / H**

Montez à bord et postulez dès maintenant !
carrieres.viarail.ca



La Commission scolaire invite les membres intéressés de la communauté de la Division scolaire Louis-Riel à assister à notre assemblée publique pour fournir de la rétroaction sur notre avant-projet de budget et les priorités établies pour 2018-2019

Le mardi 13 février 2018 à 18 h 30

Bureau divisionnaire de la Division scolaire Louis-Riel
900, chemin St. Mary's

Veuillez confirmer votre présence au 204-257-7827. Des services de garde d'enfants gratuits sont offerts aux participants.

lrsd.net Changing Worlds | Changer le monde



Faites carrière chez l'un des meilleurs employeurs au Canada

Vous excellez dans une culture axée sur le travail d'équipe, un leadership fort et le respect.

Ici, des gens d'origines diverses mettent leurs efforts en commun pour atteindre des objectifs à la fois exigeants et gratifiants. Vous pouvez apprendre et progresser dans un environnement où règnent l'ouverture, l'acceptation et la responsabilisation.

Bienvenue à FAC.

EMPLOYEUR DE CHOIX

Passion pour l'agriculture requise

Directeur ou directrice des relations d'affaires, Swan River
(anglais, poste d'une durée déterminée de deux ans, numéro de dossier 314-17/18)

Vous gérerez les relations avec des producteurs locaux et vous serez responsable d'un portefeuille de prêts en pleine expansion. Vous adapterez des montages financiers en fonction des besoins de vos clients, y compris des produits de prêt et d'autre nature, et vous aiderez votre clientèle à réussir. Vous comptez au moins trois années d'expérience en financement agricole ou en vente et vous possédez un diplôme en agriculture, en administration des affaires ou en commerce (ou un agencement équivalent d'études et d'expérience). Un titre d'agronome constitue un atout. La date de clôture du concours est le 27 fevrier 2018.

Notre entreprise

Nous sommes une société d'État fédérale et le principal prêteur agricole au Canada. De par notre portefeuille de première qualité de plus de 33 milliards de dollars, notre passion pour l'industrie et notre réputation comme l'un des meilleurs employeurs canadiens, nous sommes à même de recruter des professionnels issus de l'agriculture, du milieu du crédit et de pratiquement n'importe quel autre domaine connexe. Nous offrons du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires à l'échelle du pays.

Cela ressemble-t-il à l'environnement de travail que vous recherchez? Visitez **fac.ca/Carrieres** pour poser votre candidature.

fac.ca/Carrieres Canadä

Directeur(trice) régional(e), Services en langue française Office régional de la santé de Winnipeg

La personne titulaire du poste offre un leadership et du soutien à l'élaboration, à l'amélioration et à la mise en œuvre de la prestation régionale de services de santé en français dans le cadre du continuum complet des soins.

Éducation :

- diplôme de premier cycle (une maîtrise, de préférence) en gestion ou en administration des soins de santé, en administration publique ou en gestion des affaires;
- une combinaison équivalente d'études et d'expérience peut être prise en considération.

Compétences :

- compétences éprouvées en relations interpersonnelles, en communication, en négociation, en résolution de problèmes et en promotion des droits;
- expertise démontrée pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes;
- capacité manifeste de réfléchir de manière stratégique, critique, analytique et conceptuelle;
- compétences en établissement de partenariats;
- capacités de planification, de gestion et de mise en œuvre du changement.

Date de tombée : le 9 février 2018
Entrée en fonction : dès que possible
https://careers.wrha.mb.ca/ mot clé : SLF









Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Réceptionniste bilingue
Type d'emploi : Régulier et à temps plein
Ministère : Finances
Numéro de l'annonce : 33688
Date de clôture : le 13 février 2018
Échelle de salaire : AY2 35 349,00 $ - 40 058,00 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Nous tiendrons compte de la politique d'équité en matière d'emploi durant le processus de sélection du présent concours. Nous étudierons les candidatures des femmes, des Autochtones, des minorités visibles et des personnes handicapées.

Une liste d'admissibilité de 12 mois pourrait être créée pour pourvoir des postes semblables à Winnipeg et à d'autres endroits au Manitoba. Les candidats retenus dans le cadre de ce concours pourraient être nommés à des postes réguliers, à durée déterminée ou intérimaires, offerts actuellement ou à l'avenir, moyennant une autorisation de recrutement.

Ce poste est désigné bilingue. La personne choisie doit être capable de communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Introduction
La Division des taxes et des impôts du ministère des Finances administre la législation fiscale au moyen de programmes d'information, de conformité, de vérification et d'exécution au nom du gouvernement du Manitoba.

Conditions d´emploi :

- Doit être légalement autorisé à travailler au Canada
- Elle doit pouvoir fournir une vérification satisfaisante du casier judiciaire et être en mesure de maintenir de ce statut

Qualités requises :
Qualités essentielles

- Expérience en service à la clientèle hors pair offert au public tant en personne qu'au téléphone, d'une manière professionnelle
- Expérience dans la réalisation de travail de bureau, comme le traitement du courrier, la gestion des systèmes de classement et l'utilisation d'équipement de bureau
- Expérience dans l'utilisation de Microsoft Word, Excel et Outlook

Fonctions :
Premier point de contact avec la Direction, la personne choisie offre des services de première ligne au public, au téléphone et en personne, et ce, dans les deux langues officielles (anglais et français). La personne choisie effectue également des tâches de bureau usuelles comme répondre à des demandes de renseignements, s'occuper du courrier et ranger et classer des documents.

Une description de travail détaillée est fournie sur demande.

Veuillez visiter le site web (http://www.manitoba.ca/govjobs/index.fr.html) pour connaître la liste complète des qualités requises, fonctions et conditions d'emploi.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 33688
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
330, avenue Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba), R3C 0C4
Téléphone : 204-945-4394
Télécopieur : 204-948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca**.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi**. *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998



Bibliothèque Saint-Joachim Library

APPEL DE CANDIDATURES

La bibliothèque municipale de La Broquerie

est à la recherche

d'un directeur ou d'une directrice de bibliothèque

pour travailler de 25 à 30 heures par semaine.

Date limite pour soumettre une candidature : le 28 février 2018.

Les détails du poste sont au **www.bsjl.ca**

bsjl@bsjl.ca / 204-424-9533



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Auxiliaire – 3,85 heures par jour**
Contrat permanent et temporaire
OÙ : École communautaire Gilbert-Rosset
À : Lise Poiron, directrice

POSTE : **Concierge de soutien – 6,00 heures par jour**
Contrat permanent
OÙ : École Sainte-Agathe
À : Patrick Saurette, directeur

Les postes seront ouverts jusqu'au 13 février 2018.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



Centre du patrimoine

Le Centre du patrimoine est à la recherche de candidatures pour le poste d'aide gestionnaire :

L'aide gestionnaire du Centre du patrimoine appuie le personnel dans le service au public tant pour les demandes de recherche que pour l'orientation des chercheurs. Cette personne a une bonne connaissance de l'informatique. Elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel. Elle a des compétences variées dans le domaine du service à la clientèle, dans l'usage de divers programmes informatiques et dans la gestion informatique. Cette personne aime travailler dans un environnement où les activités de recherche portant sur la francophonie manitobaine sont variées et nombreuses.

AIDE GESTIONNAIRE

Description de tâches :

- entrées de données informatiques et gestion de bases de données;
- gestion des données électroniques administratives et d'archives;
- aider au suivi des demandes de recherche généalogique et travailler en collaboration avec le généalogiste;
- appuyer la gestion du site Web;
- appuyer l'accueil des chercheurs.

Compétences requises :

1. capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
2. aptitude à travailler dans le domaine du service à la clientèle;
3. maîtrise des deux langues officielles tant à l'oral qu'à l'écrit;
4. bonne connaissance des programmes de Microsoft Office;
5. connaissances plus approfondies de la gestion de l'informatique est un atout.

Le(la) candidat(e) recherché(e) fait preuve d'un sens de l'organisation, de bonnes habitudes de travail, d'exactitude dans l'exécution de ses tâches et d'intérêt pour l'histoire de l'Ouest canadien.

Charge de travail : à temps partiel.

Rémunération et avantages sociaux : selon les taux établis par l'organisme.

Faites parvenir votre demande **avant le 20 février 2018** à :

Candidatures
Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
204-233-4888 • glesage@shsb.mb.ca

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

JEAN LAFRANCE

Camps d'été chrétiens : une expérience qui change la vie

Les camps d'été chrétiens pour enfants ont un impact positif sur la vie d'innombrables familles canadiennes. En 1995, en tant qu'étudiant universitaire, j'ai eu le privilège de participer pour la première fois en tant que conseiller à un camp catholique basé dans mon village natal de Saint-Malo. En 2018, ce programme de camps d'été célèbre ses 25 ans d'existence. Le programme continue fort et sert maintenant une nouvelle génération, mes enfants. Certaines de mes amitiés les plus proches ont d'abord été développées dans ces camps, et les liens que mes enfants sont en train de créer ont aussi le potentiel de s'épanouir en amitiés durables. La fraternité, les activités amusantes et les enseignements ont été un catalyseur dans l'élaboration de mon point de vue sur la dignité et la valeur inhérentes à toutes les personnes humaines, ainsi que sur l'importance de rechercher une relation forte avec Dieu.

Une bénédiction surprise de mon expérience de camp est ma première rencontre avec celle qui est devenue aujourd'hui mon épouse, Janelle. Il y a une différence d'âge de six ans entre nous et nous avons seulement commencé à sortir dans la vingtaine, mais une vieille photo de camp a révélé que nous sommes allés au même camp plusieurs années auparavant, moi en tant que conseiller et elle comme campeuse! Je ne me souviens pas de notre rencontre au camp; je suis terrible avec les noms et les visages, et nous avons vu beaucoup d'enfants passer au cours d'un été. Mais Janelle, pour sa part, se souvient très bien de moi. C'était un camp où TOUS les inscrits du camp étaient des filles. En conséquence, mon seul rôle actif durant la semaine consistait à s'habiller comme Vanna White (de ***Wheel of Fortune***) un soir pour co-organiser un jeu-questionnaire biblique. Les premières impressions de Janelle sur son futur mari étaient « uniques », disons.

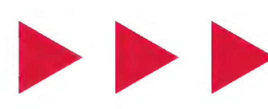
Les camps ont changé depuis ma première expérience. Le bâtiment d'origine était un ancien couvent, pas conçu pour accueillir les enfants du camp. Au début, les quartiers des garçons étaient au 2e étage, dans la seule grande pièce de l'édifice. Tous dormaient sur le sol, avec des sacs de couchage et des oreillers. La salle à manger était minuscule : essayer de presser 30 enfants à la fois pour manger était tout à fait un exploit! Aujourd'hui, le bâtiment a été agrandi à deux fois sa taille originale; l'addition accueille une chapelle moderne et des dortoirs. Tout le monde a des lits superposés (plus besoin de dormir par terre!) La natation au Parc provincial de Saint-Malo a toujours été l'un des moments forts des camps, mais au fil des ans, de nombreuses activités ont été ajoutées. Mes enfants bénéficient maintenant d'activités telles que le canoë, le tir à l'arc et le vélo.

Les camps d'été chrétiens donnent l'occasion aux enfants de faire l'expérience de la Bonne Nouvelle de Jésus sous une forme très concrète, en partie grâce au témoignage des conseillers, et en partie grâce à la camaraderie et au plaisir partagés avec les autres campeurs. Je suis une des nombreuses personnes qui peuvent témoigner de la façon dont ces camps d'été ont augmenté mon amour pour Dieu, le prochain et le soi.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

Les nouveaux visages du CA de la SFM

PHILIPPE MAILHOT : « Connaître notre histoire va nous aider »



Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) compte 20 membres depuis le 12 octobre 2017. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Le patrimoine représenté au CA de la SFM? Ça tombe sous le sens, assure Philippe Mailhot. L'historien soulève l'importance de comprendre les batailles passées et les acquis de la communauté. Pour mieux saisir les enjeux actuels et aller de l'avant.

« Notre histoire vaut la peine d'être célébrée et connue, pour comprendre où on en est aujourd'hui. C'est en se servant de ces expériences-là qu'on va s'organiser pour le futur. Connaître notre histoire va nous aider.

« Depuis une quarantaine d'années, c'est une histoire d'avancements. Et on n'est pas prêt à accepter des reculs. »

Directeur du Musée de Saint-Boniface de 1989 à 2014, Philippe Mailhot n'était pas prêt à se retirer de la vie communautaire. « Je ne voulais prendre ma retraite de la francophonie. Je voulais faire un effort pour rester impliqué. »

Bien qu'il vienne d'une famille canadienne-française, il évoque ses difficultés à parler la langue quand il était jeune.

« À l'âge de 18 ans, j'avais presque perdu la capacité de parler un français correct. Je pouvais le comprendre, j'avais la fierté canadienne-française, mais j'avais du mal avec la langue. »

À l'université du Manitoba se produit le déclic. Philippe Mailhot se passionne pour l'histoire francophone du pays. À travers ses lectures et ses rencontres avec des professeurs, il raconte avoir fait son « propre rattrapage » vis-à-vis de la langue.



Philippe Mailhot représente les acteurs du patrimoine au nouveau CA de la SFM.

photo : Valentin Cueff

Si l'historien représente depuis le 12 octobre le secteur du patrimoine au CA de la SFM, il n'en est pas à sa première expérience à la table d'un conseil.

En effet, le Norbertois siège déjà aux CA du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et de la Société historique de Saint-Boniface.

Quand l'opportunité s'est présentée de prendre part au CA de l'organisme porte-parole des francophones, Philippe Mailhot l'a saisie.

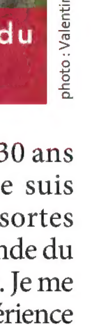
« Je pense que je suis qualifié. Je travaille depuis plus de 30 ans dans le domaine. Je me suis impliqué dans toutes sortes d'associations dans le monde du patrimoine et du tourisme. Je me disais que j'aurais une expérience qui pourrait servir. »

Le fait d'avoir 21 autres membres au CA ne l'inquiète pas le moins du monde.

« Beaucoup sont des représentants de secteurs. Au lieu d'avoir des groupes qui font toutes sortes de choses et se renseignent plus tard sur les activités de la SFM, il y aura une communication directe entre les secteurs. Ils seront plus branchés. »

Son souhait, pour cette nouvelle SFM? « Que l'organisme continue son travail au nom de la communauté francophone du Manitoba – francophone au sens large. Changer le nom, c'était reconnaître une nouvelle réalité. »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Venez célébrer l'anniversaire de notre chère Édith!
Date : **le samedi 24 février 2018**
Heure : **17 h**
Lieu : **12, rue** des Trembles, Saint-Alexis-des-Bois
RSVP au plus tard ou avant le 17 février 2018.
Pour indiquer la date, si on met le jour de la semaine, « le » doit précéder ce jour. De plus, on ne doit pas mettre de virgule entre le mois et l'année.

En français, on indique l'heure selon l'horaire de 24 heures, suivie d'un *h* minuscule et sans la mention *AM* ou *PM*.
Dans une adresse, le numéro civique doit être suivi d'une virgule.
Et finalement, *RSVP* par est un calque de l'anglais (*RSVP by*).

À VOTRE SERVICE







Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

















s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de mettre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823